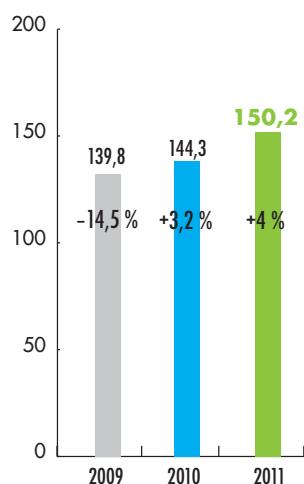


SĒCURĪDEV

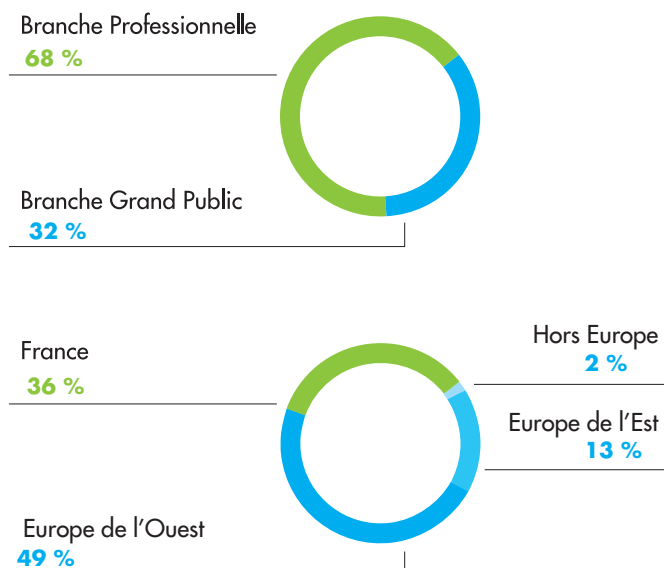
Rapport Annuel 2011



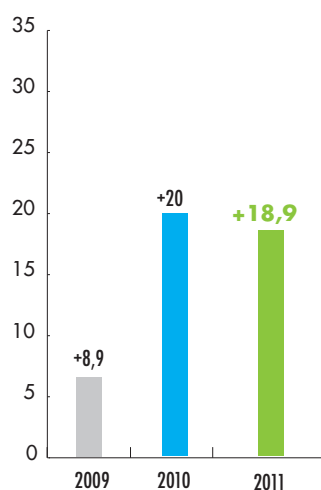
Evolution du chiffre d'affaires en millions d'euros



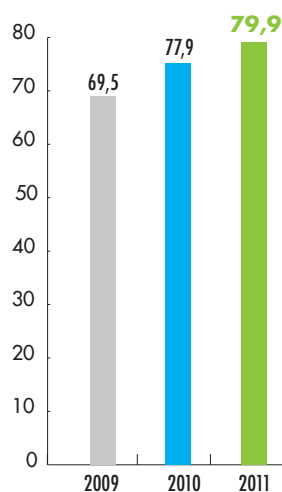
Répartition des ventes en 2011



Evolution de la trésorerie financière nette en millions d'euros

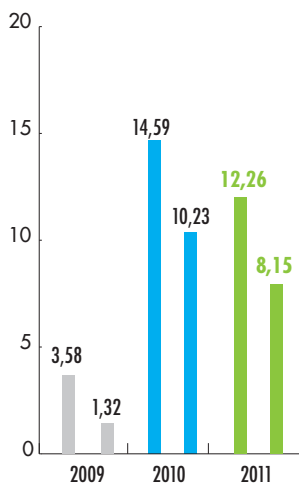


Evolution des capitaux propres en millions d'euros



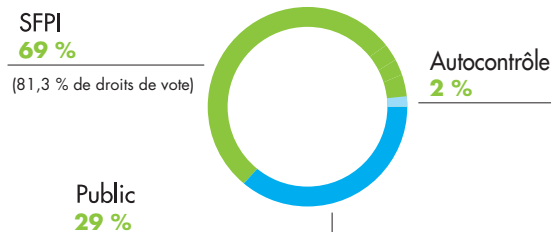
Evolution du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe

en millions d'euros



Répartition de l'actionariat au 31/12/2011

en pourcentage
(% en droits de vote)



Données par action

En euros	2009	2010	2011
Résultat net par action part du groupe	0,81 €	4,19 €	3,42 €
CAF par action	4,05 €	6,15 €	6,44 €
Dividende net	0,40 €	1,50 €	1,50 €
NB titres (hors auto-contrôle)	2 443 952	2 436 065	2 387 746

Place de cotation : **Euronext Paris**
Compartiment C
 Code ISIN : **FR0000052839**
 Code Reuter : **SCDV**
 Indice : **CAC all shares**

Evolution du cours de bourse sur 3 ans

Cours au 30/04/2012 : 31,50 €



Sommaire

1.	Mot du Président Directeur Général	2
2.	Rapport de gestion	3
3.	Comptes annuels au 31 décembre 2011	19
4.	Comptes consolidés au 31 décembre 2011	31
5.	Rapport du Président Directeur Général Etabli en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce	58
6.	Rapports des Commissaires aux Comptes	65
7.	Projet des Résolutions à l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2012	76

1. Le mot du Président Directeur Général

« Spécialiste européen des serrures et systèmes de sécurité »

SECURIDEV est un groupe industriel indépendant, spécialisé dans les serrures et systèmes de sécurité.

La vocation de SECURIDEV est de concevoir, de fabriquer et de commercialiser :

- **des systèmes mécaniques, électriques et électroniques de contrôle des accès** pour de grandes organisations et des sites à risque ;
- **des serrures pour matériels et équipements**, destinées aux industriels en fournissant des solutions clés en main, en liaison avec leurs bureaux d'études ;
- **des serrures pour le bâtiment**, offrant une large gamme reconnue d'équipements pour la première et la deuxième monte.

Le chiffre d'affaires consolidé 2011 affiche une hausse de 4,1 % par rapport à 2010 et s'élève à 150,18 M€, dont 64% a été réalisé à l'étranger.

Le résultat opérationnel courant ressort à 13,24 M€ contre 14,55 M€ en 2010.

Le résultat net s'élève à 8,15 M€ contre 10,23 M€ en 2010, et la capacité d'autofinancement affiche une amélioration de 4,7 % à 15,7 M€.

Le bénéfice net par action ressort à 3,42 € contre 4,19 € en 2010.

Sur l'ensemble de l'exercice, les deux branches d'activité connaissent une amélioration de leurs ventes (+4,3 % pour la branche Professionnelle et +3,6 pour la branche Grand Public).

2. Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 22 MARS 2012 SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011 A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 8 JUIN 2012

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour :

- 1) vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice ;
- 2) soumettre à votre approbation le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

COMPTES ANNUELS

Présentation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 11 965 555 €, après déduction des amortissements et provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons de répartir conformément aux statuts, comme il sera dit ci-après.

Activité et résultats financiers de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

1 – Activité de la Société

Le programme de rachat par la Société de ses propres actions qui avait été autorisé par l'assemblée générale mixte du 5 novembre 2009, est arrivé à son terme le 5 mai 2011. A l'issue de ce programme, la Société détient 56 206 (soit 2,3 % du capital social) de ses propres actions, sur les 244 395 actions (soit 9,9 % du capital social) qu'elle avait été autorisée à racheter dans le cadre de ce programme de rachat d'actions.

Un nouveau programme de rachat d'actions portant sur 7,7 % du capital social, soit 188 189 actions, a été décidé par l'assemblée générale mixte des actionnaires en date du 29 novembre 2011. Le conseil d'administration du 4 janvier 2012 a donné tous pouvoirs à son Président à l'effet de la mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions.

SECURIDEV a augmenté sa participation dans le capital de la société TITAN D.D. par le rachat de 128 673 titres (soit 16,5 % du capital) auprès de petits actionnaires. Sa participation est passée à 93,57 %.

SECURIDEV a acquis, pour 134 K€ les titres et les droits de vote de la société TALLERES SERRAIL (devenue UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD) et pour 384 K€ les actifs corporels et incorporels relatifs à la production et à la commercialisation des serrures de la marque UCEM appartenant à la société LA CERRAJERA DE MONDRAGON SL, situés en Espagne.

2 – Résultats financiers de la Société

Le résultat d'exploitation passe de (1 789) K€ à (1 801) K€.

Le résultat financier est en augmentation, passant de 9 149 K€ à 14 368 K€, en raison de la hausse du dividende versé par les filiales.

Le résultat exceptionnel négatif de 488 K€, résulte essentiellement des provisions comptabilisées dans le cadre de l'acquisition des titres et des immobilisations de la filiale, UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent le résultat ci-après, en comparaison avec l'exercice 2010 :

	Exercice 2011	Exercice 2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	1 241 760	828 419
Produits d'exploitation	1 250 804	872 321
Charges d'exploitation	3 052 029	2 661 309
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 801 225	-1 788 987
Produits financiers	14 621 336	9 413 745
Charges financières	253 555	264 351
RESULTAT FINANCIER	14 367 781	9 149 393
RESULTAT COURANT	12 566 556	7 360 406
Produits exceptionnels	30 239	--
Charges exceptionnelles	518 000	--
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-487 761	--
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	--	--
Impôts sur les bénéfices	113 240	-309 568
RESULTAT DE L'EXERCICE	11 965 555	7 669 974

Activité juridique.

Approbation des comptes de l'exercice 2010

Par délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 27 mai 2011, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 7 669 974 €, qu'ils ont décidé d'affecter de la manière suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 7 669 974 €

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 €, prélevé sur le résultat de l'exercice, soit 1,50 € par action
- Report à nouveau : 4 044 046 €

Le dividende en numéraire a été mis en paiement le 15 juin 2011.

L'assemblée générale a également pris acte que ce dividende était éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° paragraphe de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Conventions et engagements réglementés

Nous avons donné à nos commissaires aux comptes toutes les indications utiles pour leur permettre de présenter leur rapport spécial sur les conventions et engagements visés par l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce.

Affectation du résultat de l'exercice 2011

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 965 555 €, de la façon suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 11 965 555 €

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 €, prélevé sur le résultat de l'exercice, soit 1,50 € par action
- Report à nouveau : 8 299 627 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 5 juillet 2012.

Cette distribution sera éligible, pour les bénéficiaires personnes physiques résidentes fiscalement en France dont les actions ne sont pas éligibles sur un PEA, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code général des impôts. Alternativement, sur option des bénéficiaires exercée au plus tard lors de l'encaissement, le dividende pourra être soumis au prélèvement libératoire au taux de 21 % (article 117 quater du CGI). Ce prélèvement sera effectué sur le montant brut du dividende.

Quel que soit le régime d'imposition choisi par l'actionnaire personne physique, les contributions sociales (représentant 12,3 % du montant des dividendes) seront prélevées à la source par l'établissement payeur sur le montant brut du dividende.

Conformément à la loi, les actions qui seront détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende ne donneront pas droit au dividende.

Rappel des dividendes distribués au cours des exercices précédents

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Dividende par action
2008	1 955 161,60 €	0,80 € (sur le résultat 2002)
2009	977 580,80 €	0,40 €
2010	3 665 928 €	1,50 €

Dépenses somptuaires et charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Activité en matière de recherche et de développement

Notre Société n'a pas immobilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice 2011 au poste « Frais de recherche et de développement » à l'actif du bilan.

Tableaux des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint en annexe le tableau des résultats des cinq derniers exercices prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs

En application des dispositions des articles L. 441-6-1 al. 1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau ci-après la décomposition, à la date du 31 décembre 2011, du solde des dettes en K€ à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

Echéances	Dettes échues à la clôture	Echéances entre J et J + 30	Echéances entre J + 31 et J + 60	Echéances au-delà de J + 60	Factures non parvenues	Total dettes fournisseurs
Fournisseurs (401 + 403)	37	105	428	12	--	581
Fournisseurs d'immobilisations (404 + 405)	--	--	--	--	--	--
Total à payer	37	105	428	12	--	581
Factures non parvenues (408)	--	--	--	--	81	81
Autres	--	--	--	--	--	--
Total au 31-12-2011	37	105	428	12	81	662
Total au 31-12-2010	642	--	68	--	33	743

J = Date de clôture

Prise et cession de participation ou de contrôle.

Participations prises au cours de l'exercice

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes annuels.

Notre Société n'a pris aucune participation dans d'autres sociétés ayant leur siège social sur le territoire de la République Française.

Répartition du capital social et des droits de vote

Nous vous indiquons l'identité des personnes physiques ou morales ci-après, conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues notamment en application de l'article L. 233-7 et L. 233-12 de ce code :

	% capital social	% droits de vote
INTERNATIONAL VALUE ADVISERS LLC « IVA » SARL 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, 19808 DELAWARE, USA	15	9,69
SOCIETE FINANCIERE DE PARTICIPATION INDUSTRIELLE SA (S.F.P.I.) 20 rue de l'Arc de Triomphe – 75017 PARIS RCS PARIS B 349 385 930	69	81,37

Actions inscrites au nom de la Société

Votre assemblée générale mixte du 5 novembre 2009, a autorisé, dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, le rachat par la Société de ses propres actions, dans la limite de 9,9 % de son capital social, soit 244 395 actions. Cette autorisation est arrivée à expiration le 5 mai 2011.

Dans le cadre de ce programme de rachat, la Société a effectué les opérations d'achat d'actions suivantes au 31 décembre 2011 :

- Nombre d'actions achetées : 48 319 cours moyen : 27,99 €
- Nombre d'actions vendues : Néant
- Montant des frais de négociation : 2 028,67 €
- Au 31 décembre 2011, la Société détenait 56 206 de ses propres actions d'une valeur au cours d'achat de 27,29 € pour une valeur nominale de 15 €, acquises dans le cadre de cette autorisation, soit 2,3 % du capital social.
- La croissance externe est la finalité des 56 206 actions rachetées au 31 décembre 2011.

Etat de la participation des salariés au capital social

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'au dernier jour de l'exercice 2011, aucun salarié ne détenait de titres de la Société.

Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la Société.

Conformément aux dispositions des articles L. 225-102-1, alinéa 4, R 225-104 et R 225-105 du Code de commerce, nous vous informons que notre Société n'emploie que quatre (4) salariés dans le cadre de contrats à durée indéterminée. Ces quatre salariés sont détachés auprès de filiales à l'Étranger.

Les autres informations visées par les articles ci-dessus du Code de commerce, ne sont pas applicables à SECURIDEV, en raison de sa taille et de son activité.

Informations concernant les mandataires sociaux.

Liste des mandats sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, alinéa 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Monsieur Henri MOREL :

1. Président Directeur Général : NEU – SFPI – SOCIETE DES REMONTEES MECANIQUES DU CHAMP DU FEU
2. Présidence de SAS : PICARD-SERRURES - ERYMA HOLDING - ARC MANAGEMENT - DELTA NEU – LA FONCIERE NEU – METALUX - TELESKIS DES VIEUX PRES – AUBERGE HAZEMANN
3. Gérant : MP SARL - SCI B.G.M. – SCI HOTEL DU CHAMP DU FEU – SCI 1896

Monsieur Jean-Bertrand PROT :

1. Administrateur : FOREST-LINE INDUSTRIES - NEU - SFPI
2. Présidence de SAS : ASET - FINANCIERE BARRIQUAND – FOREST-LINE ALBERT – FOREST-LINE CAPDENAC - FRANCE FERMETURES – FRANCIAFLEX - MMD - SPRING MANAGEMENT – ERYMA – MAC INDUSTRIES
3. Directeur Général : FOREST-LINE INDUSTRIES – SFPI – ERYMA HOLDING
4. Représentant permanent : STORISTES DE FRANCE – BAIE OUEST

Monsieur Nicolas LOYAU :

1. Administrateur : BAIE OUEST – STORISTES DE FRANCE
2. Présidence de SAS : BARRIQUAND – BATT - MAC – THERMICA – EXPART DEVELOPPEMENT
3. Représentant permanent : NEU
4. Gérant : FABSTORE

Monsieur Thierry CHEVALLIER :

1. Administrateur : MARKETING.DOCK – NEOFI SOLUTIONS

Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article 225-102-1 du Code de commerce, nous vous informons que Monsieur Henri MOREL :

- 1) en sa qualité de Directeur Général-adjoint de la société DENY FONTAINE SAS, a perçu de cette filiale une rémunération brute annuelle de 134 300,83 € et qu'en outre, cette dernière a cotisé au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) une somme de 7 292,83 € ;
- 2) en sa qualité de Président Directeur Général de la société SFPI SA, a perçu une rémunération brute annuelle de 277 942,44 €. Au titre de l'assurance chômage des dirigeants et de la retraite complémentaire (GSC) SFPI SA a cotisé une somme de 17 272,61 €.

Jetons de présence

Nous vous proposons de fixer à la somme de 10 000 € le montant des jetons de présence du conseil d'administration.

Délégations au conseil d'administration

Aucune délégation relative à des augmentations de capital social n'a été donnée au conseil d'administration.

Situation des mandats des commissaires aux comptes.

Les mandats de KPMG SA, co-commissaire aux comptes titulaire et de Monsieur Jean-Marie DEQUEKER, co-commissaire aux comptes suppléant, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons :

- de ne pas renouveler lesdits mandats ;
- de nommer KPMG AUDIT PARIS et CENTRE – Immeuble Le Palatin – 3 Cours du Triangle - 92939 Paris La Défense Cédex, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos en 2017,
- de nommer KPMG AUDIT NORD – 159 avenue de la Marne – 59705 Marcq-en-Baroeul Cedex, en qualité de commissaire aux comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

Événements survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

Par décision en date du 26 janvier 2012, le capital social de la filiale, SECURIDEV ROMANIA, a été augmenté d'une somme de 440 000 € (soit 1 905 200 Lei) pour passer de 211 000 Lei à 2 116 200 Lei, par l'émission de 190 520 nouvelles parts sociales. Cette augmentation de capital social a été entièrement souscrite par l'associé unique, SECURIDEV.

COMPTES CONSOLIDES

Le rapport, conformément à la loi du 3 janvier 1985, permet de donner une image plus complète de la situation réelle du pôle sécurité, grâce à l'établissement des comptes représentatifs de l'activité globale.

1 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION.

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2011 ont été établis dans le référentiel IFRS.

L'effectif moyen des sociétés consolidées est de 1 638 personnes.

Les principaux comptes de charges et de produits de l'exercice écoulé engendrent les résultats suivants qui, par comparaison avec l'exercice précédent, évoluent de la façon suivante :

Résultats (K€)	Exercice 2011 *	%	Exercice 2010 *	% 2011/2010
CHIFFRE D'AFFAIRES	150 180	--	144 318	+4,0
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	13 242	8,8	14 555	-9,0
RESULTAT OPERATIONNEL	12 262	8,2	14 592	-16,0
RESULTAT FINANCIER	141	--	-80	--
IMPOT SOCIETE	-4 290	--	-4 304	--
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	8 150	5,4	10 234	
INTERET MINORITAIRES	-18	--	20	--
Part Groupe	8 168	--	10 214	--

* Taux moyen

2 – L'Activité et les principaux résultats.

A - SECURIDEV consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé 2011 a atteint 150 180 K€ à taux de change moyen, en hausse de 4,0 %, contre un chiffre d'affaires 2010 de 144 318 K€.

Le résultat opérationnel courant représente 8,8 % du chiffre d'affaires (soit 13 242 K€) contre 10,1 % en 2010.

Le résultat financier est positif de 141 K€, contre un résultat financier négatif de 80 K€ l'exercice précédent.

L'impôt consolidé s'élève à (4 290) K€.

Le résultat net des entreprises consolidées est un bénéfice de 8 150 K€, en baisse de 20 % par rapport à 2010.

Au cours de l'exercice, la trésorerie bancaire nette positive est passée de 20 078 K€ à 19 617 K€.

La capacité d'autofinancement du Groupe SECURIDEV est passée de 14 964 K€ en 2010 à 15 693 K€ en 2011, soit une amélioration de près de 5 %.

Les investissements opérationnels ont atteint 7 920 K€ contre 5 342 K€ l'exercice précédent.

B - Principaux résultats des branches du Groupe SECURIDEV

Branche Professionnelle

Cette branche correspond aux activités du Groupe RONIS, de la société DENY FONTAINE et du Groupe DOM. Elle a représenté 67,95 % de l'activité du Groupe SECURIDEV.

	2011	2010
Chiffre d'affaires (en K€)	102 050	97 877
% de marge brute * (en % de la production)	75,49	75,96
Résultat opérationnel courant (en K€)	12 118	12 683
% sur chiffre d'affaires	12,0	13,0

* Sur production, y compris sous-traitance

Le chiffre d'affaires de cette Branche est en hausse de 4,3 %.

Branche Grand Public

Cette branche correspond aux activités des sociétés PICARD-SERRURES, METALUX, C.R. SERRATURE, EURO-ELZETT, TITAN d.d., METALPLAST et UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD. Elle a représenté 32,05 % de l'activité du Groupe SECURIDEV.

	2011	2010
Chiffre d'affaires (en K€)	48 130	46 441
% de marge brute(en % de la production)	60,1	62,0
Résultat opérationnel courant (en K€)	2 197	3 128
% sur chiffre d'affaires	4,6	6,7

Les ventes de cette Branche ont augmenté de 3,6 %.

Dans le cadre de son développement dans les pays de l'Est européen, EURO-ELZETT a ouvert une succursale en Bulgarie.

C - Les principaux résultats sociaux des filiales

1 – Chiffre d'affaires (en K€)

Sociétés	2011	2010
DENY FONTAINE	21 177	21 878
DOM SAS (FRANCE)	4 270	4 472
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	290	294
MÉTALUX	10 790	10 760
PICARD-SERRURES	13 170	12 355
RONIS	16 039	15 174
SÉCURIDEV	1 242	828
TSS RONIS DIFFUSION	1 908	1 824
C.R. SERRATURE	4 963	4 991
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	4 535	4 063
DOM POLSKA	625	658
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (ALLEMAGNE)	61 515	56 839
EURO-ELZETT	6 440	7 026
EURO-TOOLS	1 450	959
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	4 371	4 829
RONIS-DOM LTD	3 636	3 592
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	1 348	1 282
TITAN D.D.	14 313	13 650
SECURIDEV ROMANIA	284	201
SECURIDEV HONGRIE	194	38
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	367 (*)	--

(*) Ne comprend que l'activité depuis l'acquisition par le Groupe, soit un trimestre.

2 – Résultat d'exploitation (en K€)

Sociétés	2011	2010
DENY FONTAINE	3 757	3 302
DOM SAS (FRANCE)	252	385
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	285	285
MÉTALUX	549	801
PICARD-SERRURES	1 635	1 385
RONIS	-189	-411
SÉCURIDEV	-1 801	-1 789
TSS RONIS DIFFUSION	353	400
C.R. SERRATURE	600	416
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	391	454
DOM POLSKA	-10	-13
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (ALLEMAGNE)	10 490	11 679
EURO-ELZETT	-144	93
EURO-TOOLS	-32	16
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	-101	-45
RONIS-DOM LTD	144	95
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	75	109
TITAN D.D.	-459	-556
SECURIDEV ROMANIA	-41	-17
SECURIDEV HONGRIE	-50	-38
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-49 (*)	-

(*) Ne comprend que l'activité depuis l'acquisition par le Groupe, soit un trimestre.

3 – Résultat net de l'exercice (en K€)

Sociétés	2011	2010
DENY FONTAINE	2 230	2 084
DOM SAS (FRANCE)	130	235
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	408	290
MÉTALUX	342	521
PICARD-SERRURES	1 034	721
RONIS	44	-312
SÉCURIDEV	11 966	7 670
TSS RONIS DIFFUSION	233	263
C.R. SERRATURE	265	112
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	341	413
DOM POLSKA	-52	-20
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (ALLEMAGNE)	7 719	8 923
EURO-ELZETT	-68	334
EURO-TOOLS	-54	234
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	-240	-60
RONIS-DOM LTD	86	118
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	58	98
TITAN D.D.	-424	-368
SECURIDEV ROMANIA	-44	-22
SECURIDEV HONGRIE	-56	-36
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	-72 (*)	-

(*) Ne comprend que l'activité depuis l'acquisition par le Groupe, soit un trimestre.

4 – Endettements bancaires à long et moyen termes

(hors crédits-baux retraités en consolidation) (en K€)

Les sociétés sans endettement à long et moyen termes ne sont pas mentionnées.

Sociétés	Dettes de 1 à 5 ans	Dettes de + 5 ans
DOM GMBH	1 217	--
PICARD-SERRURES	106	--
CR SERRATURE	97	--
MÉTALUX	33	--
EURO-TOOLS	17	--
SECURIDEV TCHÉQUIE	3	--
TOTAL	1 473	--

5 – Situation nette (en K€)

Sociétés	2011	2010
DENY FONTAINE	13 099	12 473
DOM SAS (FRANCE)	1 221	1 316
DOM PARTICIPATIONS (FRANCE)	3 141	3 069
MÉTALUX	2 566	4 304
PICARD-SERRURES	4 220	4 129
RONIS	4 110	4 066
SÉCURIDEV	77 492	69 108
TSS RONIS DIFFUSION	474	483
C.R. SERRATURE	1 540	1 276
DOM AG SICHERHEITSTECHNIK (SUISSE)	1 998	2 013
DOM POLSKA	-506	-514
DOM SICHERHEITSTECHNIK GMBH (ALLEMAGNE)	16 253	17 456
EURO-ELZETT	4 183	4 879
EURO-TOOLS	397	450
MÉTALPLAST CZESTOCHOWA	2 563	3 125
RONIS-DOM LTD	877	811
SÉCURIDEV-TCHÉQUIE	497	460
TITAN D.D.	8 592	9 036
SECURIDEV ROMANIA	-33	19
SECURIDEV HONGRIE	86	143
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD	62	-

3 – Analyse du risque de taux et de change. (y compris SECURIDEV SA)

L'endettement relatif aux emprunts à taux variable (EURIBOR) s'élève à 2,9 M€. Une variation de + 0,5 points des taux à court terme aurait eu un impact de (23) K€ sur le résultat financier.

Le Groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2012, le Groupe SECURIDEV a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, RONIS-DOM LTD.

4 – Perspectives d'avenir.

Pour l'exercice 2012, les objectifs du Groupe SECURIDEV porteront principalement sur :

- la progression de l'ordre de 3 à 5 % du chiffre d'affaires ;
- le maintien du niveau des marges brutes ;
- l'amélioration de la productivité.

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés, conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce.

Dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, nous vous soumettons un projet de résolution ayant pour objet la réalisation d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'un montant de 1 099 778,4 €, qui serait réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise existant ou à créer, dans les conditions prévues par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail.

Dans le cadre de cette augmentation de capital, le droit préférentiel de souscription devra être supprimé au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise.

Nous vous proposons, sous réserve de l'approbation par votre assemblée de cette augmentation de capital réservée aux salariés, de déléguer au conseil d'administration le pouvoir de fixer les modalités de cette émission, et en particulier, aux fins de :

- établir, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-4 du Code du travail, un plan d'épargne d'entreprise, dans un délai maximum de six mois à compter de la date de la présente assemblée ;
- déterminer le prix de souscription des actions nouvelles, dans les conditions définies par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- réaliser l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la décision de l'assemblée, au profit des salariés, après avoir établi un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par l'article L. 3332-4 du Code du travail, et fixer le montant de l'augmentation de capital dans la limite du plafond global de 1 099 778,4 euros ;
- déterminer les conditions d'attribution éventuelles des actions nouvelles ainsi émises au profit desdits salariés dans les conditions légales, en ce compris les conditions d'ancienneté, arrêter la liste des bénéficiaires, ainsi que le nombre de titres susceptibles d'être attribués à chacun d'entre eux, dans la limite du plafond de l'augmentation de capital ;
- D'une manière générale, prendre toutes mesures pour la réalisation de l'augmentation de capital.

Cette résolution vous est soumise afin de satisfaire aux exigences légales impératives.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président Directeur Général
Henri MOREL

Un Administrateur
Thierry CHEVALLIER

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES (en €)

Nature des indications	2007	2008	2009	2010	2011
1- Capital en fin d'exercice					
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 604 474	2 604 474	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
▪ par conversion d'obligation					
▪ Par exercice de droits de souscription					
2- Chiffre d'affaires	1 351 964	1 156 970	1 127 406	828 418	1 241 760
3- Opérations & résultats de l'exercice					
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	8 701 864	8 533 009	10 730 529	7 408 007	12 623 291
Impôt sur les bénéfices	95 773	591 226	486 667	(309 568)	113 240
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	8 512 018	7 934 106	10 209 807	7 669 974	11 965 555
Résultat distribué	2 083 579	1 955 161	977 581	3 581 619	
4- Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotation aux provisions et amortissements	3,27	3,05	4,19	2,83	4,85
Résultat après impôts, participation des salariés et dotation aux provisions et amortissements	3,27	3,05	4,18	3,14	4,90
Dividende attribué à chaque action	0,80	0,80	0,40	1,50	
5- Personnel					
Effectif moyen des salariés employés	5	3	2	4	4
Montant de la masse salariale de l'exercice	622 070	364 851	249 062	297 347	431 232
Montant des sommes versées au titre des cotisations et avantages sociaux	173 678	93 798	11 695	25 771	30 259

3. Comptes annuels

1.	Bilan annuel au 31 décembre 2011	19
2.	Compte de résultat annuel au 31 décembre 2011	20
3.	Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2011	21
4.	Tableau des filiales et participations	29

1. BILAN ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF

En K€	Net	Net	Net
	31-12-2011	31-12-2010	31-12-2009
Immobilisations incorporelles	10	10	10
Immobilisations Corporelles & Informatiques	274	218	16
Immobilisations Financières	74 696	72 430	71 887
Total de l'Actif Immobilisé	74 980	72 658	71 913
Créances clients & comptes rattachés	533	308	446
Créances diverses	5 282	2 414	2 803
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	16 914	21 544	14 909
Charges constatées d'avance	12	24	38
Total de l'Actif Circulant	22 741	24 290	18 196
Total de l'ACTIF	97 721	96 948	90 109

PASSIF

En K€	31-12-2011	31-12-2010	31-12-2009
Capital	36 659	36 659	36 659
Primes d'Emissions, Fusion, Apports	1 570	1 570	1 570
Réserves	27 297	23 209	13 977
Résultat	11 966	7 670	10 210
Capitaux Propres	77 492	69 108	62 416
Provisions pour risques et charges	-	-	-
Dettes financières	2 108	4 235	6 623
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	662	743	988
Dettes diverses	17 459	22 862	20 082
Dettes	20 229	27 840	27 693
Total du PASSIF	97 721	96 948	90 109

2. COMPTE DE RESULTAT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2011

En K€	31-12-2011	31-12-2010	31-12-2009
Chiffre d'affaires net	1 242	828	1 127
Autres produits d'exploitation	9	44	26
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-
Produits d'exploitation	1 251	872	1 153
Charges externes	-2 498	-2 270	-1 642
Impôts, Taxes & Assimilés	-33	-21	-23
Frais de personnel	-461	-323	-261
Dotations aux amortissements	-57	-31	-6
Autres charges	-3	-16	-13
Charges d'exploitation	3 052	-2 661	-1 945
RESULTAT EXPLOITATION	-1 801	-1 789	-792
RESULTAT FINANCIER	14 368	9 149	11 488
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	12 567	7 360	10 696
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-488	-	-
Impôt Société	-113	+310	-486
RESULTAT NET	11 966	7 670	10 210

3. ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2011

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2011 dont le total est de 97 721 K€ et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le résultat est de 11 966 K€.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles comptables d'établissement ou de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Sauf indications contraires, les montants ci après sont indiqués en milliers d'Euros (K€).

Immobilisations incorporelles

Les droits et concessions de brevets et licences acquis sont comptabilisés dans ce poste. L'amortissement est effectué sur la durée de protection juridique. Les frais d'enregistrement des marques déposées y sont aussi inscrits sans qu'ils fassent l'objet d'amortissement.

En dehors des situations exceptionnelles et significatives, les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge au cours de l'exercice dans lequel elles sont supportées. Lorsqu'elles sont immobilisées, avec le cas échéant les frais de dépôt de brevets, elles sont amorties sur trois ans à compter du début de commercialisation ou d'utilisation. Si les conditions d'inscription à l'actif cessent d'être réunies, elles font l'objet de provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.

Les durées les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

Eléments	Durée	Amortissement fiscal
Matériel informatique neuf	3 ans	L
Matériel outillage	3 à 8 ans	L

Seuls les amortissements exceptionnels sont traités en amortissement dérogatoire.

Leasings, locations longue durée ou financière

Aucun bien utilisé par l'entreprise par ces moyens de financement n'est immobilisé.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût historique d'acquisition. Lorsque la valeur recouvrable des titres est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence. La valeur recouvrable est estimée d'après une approche multicritère prenant en compte la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable. Sauf exception dûment justifiée, toutes créances échues depuis plus de 12 mois sont intégralement dépréciées, celles de plus de six mois étant au moins provisionnées à 50 %.

Créances et dettes diverses

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les créances et dettes libellées en monnaie étrangère sont ajustées en fonction des cours de clôture en contrepartie des comptes de régularisation actifs ou passifs.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et font partie des capitaux propres au bilan.

Provisions pour risques et charges

Les risques et charges nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que, des événements survenus ou en cours rendent probables, entraînent la constitution de provisions pour risques et charges.

Charges et produits constatés d'avance

Les charges et produits constatés d'avance résultent du principe d'indépendance des exercices qui impliquent de soustraire les charges comptabilisées dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été reçue et les produits dont la contrepartie (fourniture du bien ou du service) n'a pas encore été exécutée par la société.

Engagements de retraite

La méthode retenue pour l'évaluation est la méthode prospective avec un taux d'actualisation de 4,62 %, une inflation de 1,7 % et une progression des salaires hors inflation due aux promotions de 1,0 %. Les indemnités de départ à la retraite ont été évaluées en tenant compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence lors du départ à la retraite et du salaire probable en fin de carrière. Les hypothèses principales retenues sont que les départs se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres.

Cet engagement n'est pas comptabilisé en provision mais figure en engagement hors bilan.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Intégration fiscale

La Société est mère d'intégration fiscale. Comme le prévoit la convention d'intégration fiscale, la quote-part de la filiale à la charge du Groupe est calculée comme si la société n'était pas intégrée.

Consolidation

La Société est détenue à 69,3 % par la société SFPI, dont le siège social est 20, rue de l'Arc de Triomphe 75017 Paris, et y est consolidée par intégration globale.

Note sur les états comptables

I - Faits marquants de l'exercice

Dans le cadre du programme de rachat de ses propres titres décidé lors de l'assemblée générale du 5 novembre 2009 et qui s'est terminé le 5 mai 2011, SECURIDEV a racheté 56 206 actions, soit 2,3 % du capital, dont 48 319 actions rachetées sur 2011 pour 1 352 K€.

Suite à l'assemblée générale du 29 novembre 2011, SECURIDEV s'est engagé dans un nouveau programme de rachat d'action dans la limite de 7,7 % du capital.

SECURIDEV a acquis en Espagne, pour 134 K€, la société TALLERES SERRAIL et pour 384 K€ les actifs corporels et incorporels relatifs à la production et à la commercialisation des serrures UCEM. Compte tenu de la situation en retournement de cette entité, renommée UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD SA, il a été décidé de provisionner 100 % des titres, ainsi que de déprécier la totalité des immobilisations au 31 décembre 2011.

SECURIDEV a également acheté des titres aux actionnaires de la société slovène TITAN pour 479 K€. Le pourcentage de détention de cette filiale est désormais de 93,57 % contre 77,03 % lors de l'exercice précédent.

II - Immobilisations incorporelles, corporelles et financières

Immobilisations incorporelles et corporelles

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Incorporelles	69	10	0	79
Corporelles	277	486	30	733
Total	346	496	30	812
Amortissements & provisions	118	410	0	528
Net	228	86	30	284

Les acquisitions concernent principalement les outillages de la filiale espagnole à hauteur de 364 K€ (dépréciés à 100 % à la clôture de l'exercice) ainsi que les outillages d'une nouvelle serrure en développement.

Immobilisations financières

	Solde précédent	Augmentation	Diminution	Clôture
Participations	103 285	613	0	103 898
Titres d'autocontrôle	181	1 353	0	1 534
Prêts et autres immo. Financières	339	434	0	773
Total	103 805	2 400	0	106 205
Provisions	31 375	134	0	31 509
Net	72 430	2 266	0	74 696

L'augmentation des titres est liée à l'acquisition de la société UCEM et au rachat d'actionnaires de TITAN (cf. Faits marquants de l'exercice).

L'augmentation de la provision concerne les titres de la société UCEM.

III -Capitaux propres

Le capital de 36 659 280 € est divisé en 2 443 952 actions libérées.

	Solde précédent	Variation capital	Variation provision réglementée et subvention d'investissement	Affectation du résultat	Clôture
Capital social	36 659	0	0	0	36 659
Prime d'émission ou apport	1 570	0	0	0	1 570
Réserve légale	3 907	0	0	0	3 907
Report à nouveau	19 302	0	0	4 088	23 391
Résultat de l'exercice précédent	7 670	0	0	-7 670	0
Résultat de l'exercice		0	0	0	11 966
Dividendes		0	0	3 582	
Capitaux propres	69 108	0	0	0	77 492

IV - Emprunts et dettes financières

Ces dettes se répartissent comme suit :

Etablissements de Crédit	<1 an	>1 an et <5 ans	>5 ans	Total
Emprunts bancaires	2 097	0	0	2 097
Intérêts courus	10	0	0	10
Crédits Spots	0	0	0	0
Découverts	1	0	0	1
Total	2 108	0	0	2 108

Aucun nouvel emprunt n'a été conclu au cours de l'exercice. La totalité des emprunts a un taux d'intérêt variable basé sur l'Euribor.

La trésorerie positive de 16 914 K€ est placée à hauteur de 3 090 K€ en Sicav et à hauteur de 13 749 K€ en dépôts à terme rémunérés sans risques. Les Sicav font l'objet d'une opération de cession / rachat à la fin de l'exercice. Elles sont de ce fait valorisées au cours de clôture de l'exercice.

V -Créances et dettes

Créances	31/12/2011	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Créances clients	533	533	0	
Personnel et comptes rattachés	1	1	0	
Sécurité sociale, organismes sociaux	0	0	0	
Etat – Impôts sur les bénéfices	1 001	1 001	0	
Etat – TVA	174	174	0	
Groupe & associés	4 097	4 052	45	
Autres créances	59	59	0	
Charges constatées d'avances	12	12	0	
Total	5 877	5 832	45	

En dehors des créances relatives au solde d'impôt à recevoir des filiales soit 222 K€, SECURIDEV était prêteuse, dans le cadre de la convention de trésorerie de : 535 K€ à CR SERRATURE, 45 K€ à SECURIDEV POLSKA, 2 380 K€ à TITAN, 305 K€ à RONIS-DOM Ltd, 448 K€ à UCEM, 60 K€ à METALPLAST et 86 K€ à EURO-ELZETT.

Dettes	31/12/2011	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Fournisseurs, comptes rattachés	661	661	0	0
Personnel, comptes rattachés	114	114	0	0
Sécurité sociale, organismes sociaux	25	25	0	0
Etat – Impôt sur les bénéfices	1 047	116	931	0
Etat – TVA	90	90	0	0
Etat – Autres	13	13	0	0
Groupe & associés	16 170	16 170	0	0
Autres dettes	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	18 120	17 189	931	0

Au titre de l'intégration fiscale, la dette de SECURIDEV se monte à 196 K€ vis-à-vis de ses filiales.

Dans le cadre de la convention de trésorerie, SECURIDEV était emprunteuse à ses filiales, intérêts courus inclus, de : 2 587 K€ à DENY FONTAINE, 350 K€ à METALUX, 1 126 K€ à PICARD-SERRURES, 170 K€ à SECURIDEV CZ, 228 K€ à TSS RONIS DIFFUSION, 206 K€ à DOM Participations, 668 K€ à RONIS, 391 K€ à DOM France, et 10 207 K€ à DOM Gmbh. La forme juridique transparente de DOM Gmbh & Co KG, combinée à ses statuts prévoyant une mise en réserve maximale de 5 % de son résultat, permettra, dès l'approbation des comptes, d'attribuer automatiquement à SECURIDEV au moins 95 % de son résultat social 2011 qui est de 7 720 K€.

La somme de 16 170 K€ due aux filiales est à comparer globalement :
 aux 4 097 K€ prêtés aux filiales ;
 aux 16 889 K€ placés pour compte en valeurs mobilières ;
 et à l'attribution automatique du résultat social 2011 de DOM Gmbh à venir.

Les créances et dettes vis-à-vis des sociétés du Groupe se répartissent comme suit :

Prêts aux filiales	768	
Créances clients	533	
Autres créances	4 097	dont 222 au titre de l'impôt société
Dettes fournisseurs	411	
Autres dettes	16 170	dont 196 au titre de l'impôt société

VI - Provisions sur créances

La provision, dont le montant n'a pas varié au cours de l'exercice, concerne le compte courant de l'ancienne filiale SECURIDEV POLSKA, actuellement en liquidation.

VII - Répartition des charges à payer dans les postes de bilan

Le détail de ce poste est le suivant :

Emprunts	11
Fournisseurs	81
Social-fiscal	19

VIII - Charges et/ou produits constatés d'avance

Les charges constatées d'avances correspondent essentiellement à des charges 2012 comptabilisées en 2011.

IX - Chiffre d'affaires

La totalité du chiffre d'affaires est constituée de remboursements de débours mutualisés par SECURIDEV pour le compte de ses filiales, ainsi que de refacturations de frais de personnel.

Ventilation par zone géographique :

National	498
Union Européenne	744
Autres Pays	0

Ventilation par activité :

	Total	Dont Groupe
Prestations de services & refacturation de frais	1 242	1 242
Total	1 242	1 242

X - Résultat financier

Dividendes	14 306
Produit des placements	271
Intérêts nets des comptes courants	-116
Résultat de change	0
Intérêts de la dette	-93
Total	14 368

La provenance des dividendes et revenus de participations est indiquée dans le tableau des filiales et participations. Le revenu de participation dans la société transparente DOM GmbH n'inclut pas l'exercice 2011 que son assemblée doit approuver prochainement.

XI - Résultat exceptionnel

Il comprend les dépréciations, d'une part des titres de participations de la société UCEM (134 K€) et d'autre part des immobilisations achetées dans le cadre de cette acquisition (354 K€).

XII - Autres informations

Les opérations réalisées avec les sociétés du Groupe ont donné lieu aux enregistrements suivants :

Redevance sur développement	162
Re-facturation de frais et de personnel	1 080
Produits d'exploitation	1 242
Charges externes des filiales de SECURIDEV	1 452
Charges externes des sociétés liées à SFPI	115
Charges externes de la holding SFPI	15
Charges d'exploitation	1 582
Produits financiers	44
Dividendes	14 306
Charges financières	-160

Les charges externes sont principalement constituées, à hauteur de 1 080 K€, par des charges en provenance de DOM GmbH & Co KG, au titre d'un projet européen de recherche et développement. La commercialisation du produit étant effective, une redevance est versée en retour. Son montant s'est élevé à 162 K€.

XIII - Fiscalité, ventilation de l'impôt

	Brut	Retraitement	Base imposable			Impôt société
			Total	à + 33%	à + 19% + 1,5%	
Résultat d'exploitation	-1 801	102	-1 699	-566	0	-566
Résultat financier	14 368	-13 765	603	201	0	201
Résultat Exceptionnel	-488	488	0			
Crédit impôt 2010 (2)						-470
IS DOM GmbH (1)						1 010
Intégration fiscale						-71
	IS Total					113

Le retraitement de résultat financier correspond à l'annulation du profit lié aux dividendes après déduction de la quote-part de frais et charges sur les dividendes d'origine française.

(1) La société DOM GmbH est une société transparente. Sa société mère, SECURIDEV SA, est redevable de l'impôt sur les sociétés allemand qui n'est pas comptabilisé dans la filiale. SECURIDEV constate la charge de l'impôt concomitamment à l'enregistrement du revenu de sa participation.

Le résultat d'intégration fiscale provient des retraitements d'amortissements liés aux cessions intragroupes, des annulations de quote-part de frais et charges sur dividendes internes au Groupe et de l'ajustement de la contribution complémentaire de 3,3 % au niveau du Groupe.

(2) Le crédit d'impôt recherche est constaté dans les comptes sociaux avec un an de décalage.

XIV - Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Les charges définitivement non déductibles enregistrées dans l'exercice ont été de 2 K€. La provision pour dépréciation des immobilisations a été réintégrée fiscalement. Sauf reprise exceptionnelle, elle sera reprise au fur et à mesure des amortissements qui devraient être constatés sur ces immobilisations, en générant une économie d'impôt annuelle de 24 K€ pendant 5 ans.

XV - Engagements hors bilan

Nantissements et/ou hypothèques	2 097 K€
Indemnités de départ en retraite	21 K€

Les nantissements et/ou hypothèques sont donnés en garantie des emprunts d'acquisition des titres DOM Allemagne.

L'engagement au droit à la formation représentant 150 heures cumulées est non significatif.

XVI - Avances et rémunérations aux dirigeants

Conformément à l'Article L. 225-43 du code de commerce, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la société.

XVII - Effectifs moyens de l'entreprise

Cadres	Salariés	Intérimaires	Mises à disposition	Total Personnel
2	2	0	0	4

Au 31 décembre 2011, l'effectif de l'entreprise était de 4 personnes.

XVIII - Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes comptabilisés au titre de l'exercice s'élèvent à 64 800 €.

XIX - Evènements post clôture

Par décision en date du 26 janvier 2012, le capital social de la filiale SECURIDEV ROMANIA a été augmenté de 440 000 euros (1 905 200 Lei), par émission de 190 520 nouvelles parts sociales. Cette augmentation de capital a été entièrement souscrite par l'associé unique SECURIDEV.

3. TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Article L. 233-1 du Code de commerce

(En K€)

Sociétés	Capital	Réserves, report à nouveau avant résultat	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur brute comptable des titres détenus	Provisions sur titres	Prêts, avances consentis non remboursés	Prêts, avances reçus non remboursés	Dividendes encaissés en 2011	Résultat du dernier exercice clos	Chiffre d'affaires du dernier exercice clos
Participations françaises supérieures ou égales à 50 %										
METALUX SAS SAINT-DIZIER Siren : 572 020 394	1 300	924	99,84	4 051	-	-	350	2 077	342	10 790
DENY FONTAINE SAS SAINT-BLIMONT Siren : 552 105 603	414	10 455	99,73	25 530	-	-	2 586	1 599	2 230	21 177
RONIS SAS - SANCOINS Siren : 345 004 147	1 575	2 491	99,99	34 620	28 149	-	668	-	44	16 039
PICARD-SERRURES SAS FEUQUIERES-EN-VIMEU Siren : 341 148 823	1 015	2 170	99,99	2 894	-	-	1 126	944	1 034	13 170
DOM PARTICIPATIONS SAS - PARIS Siren : 485 054 860	2 237	496	100,00	2 320	-	-	206	336	408	290
Participations étrangères supérieures ou égale à 50 %										
DOM KG Gmbh Brühl – ALLEMAGNE	2 503	6 031	100,00	17 157	-	-	10 207	8 887	7 719	61 515
C.R. SERRATURE SA Turin – ITALIE	1 144	132	100,00	5 057	2 860	535	-	-	265	4 963
EURO-ELZETT SRL Sopron – HONGRIE	875	3 370	100,00	3 797	-	86	-	-	-68	6 440
ELZETT FEK SA Sopron – HONGRIE	1 496	309	50,00	778	51	-	-	-	37	11 317
METALPLAST SRL Czestochowa - POLOGNE	245	2 539	100,00	2 104	-	191	-	-	-240	4 371
SECURIDEV TCHEQUIE SA Prague - TCHEQUIE	4	438	100,00	3	-	-	170	-	58	1 348
TITAN SA Kamnik – SLOVENIE	6 496	2 520	93,57	2 788	-	2 895	-	-	-424	14 313
RONIS DOM Ltd Wolverhampton – UK	36	752	100,00	963	315	305	-	47	86	3 636
DOM AG Altendorf SUISSE	823	831	100,00	1 451	-	-	-	417	341	4 535
SECURIDEV ROMANIA SRL Prahova ROUMANIE	49	-39	100,00	50	-	-	-	-	-44	284
SECURIDEV HONGRIE	159	-23	100,00	175	-	-	-	-	-56	194
SECU BETEILIGUNGS Gmbh Brühl - ALLEMAGNE	25	88	100,00	25	-	-	-	-	31	-
UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD (ex TALLERES SERRAIL) Mondragon - ESPAGNE	206	252	100,00	134	134	448	-	-	-395	1 739

4. Comptes consolidés

1.	Bilan consolidé au 31 décembre 2011	31
2.	Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2011	32
3.	Etat du résultat global au 31 décembre 2011	33
4.	Tableau de flux consolidé au 31 décembre 2011	34
5.	Etat de variation des capitaux propres au 31 décembre 2011	35
6.	Annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2011	36

1. BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2011

ACTIF

En K€	Note	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Goodwill	1	30 908	30 908	30 908
Immobilisations incorporelles	2	1 398	658	660
Immobilisations corporelles	3	27 116	26 649	26 544
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	4	944	1 004	1 032
Autres actifs financiers non courants	6.1	1 570	1 546	1 512
Impôt différé actif	11	7 452	7 323	8 033
Total Actifs non courants		69 388	68 088	68 689
Actifs destinés à être cédés		-	-	-
Stocks et en-cours	5	29 037	26 298	25 174
Créances clients	6.2	24 816	25 191	25 186
Autres actifs financiers courants	6.3	2 602	2 761	3 929
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.4	27 083	29 709	19 643
Total Actifs courants		83 538	83 959	73 932
Total de l'ACTIF		152 926	152 047	142 621

PASSIF

En K€	Note	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Capital		36 659	36 659	36 659
Réserves consolidées/Part du Groupe		34 670	29 811	29 287
Résultat/Part du Groupe		8 168	10 214	1 988
Capitaux propres Part Groupe	7	79 497	76 684	67 934
Intérêts minoritaires		450	1 245	1 529
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	7	79 947	77 929	69 463
Provisions non courantes	8	28 687	27 647	26 268
Dettes financières à long terme	9	3 685	5 537	6 758
Impôt différé passif	11	2 746	3 059	3 633
Total Passifs non courants		35 118	36 243	36 659
Provisions courantes	8	2 930	2 411	3 099
Dettes financières à court terme	9	4 463	4 178	3 928
Dettes fournisseurs	10	11 460	11 291	10 738
Passif d'impôts exigibles	10	3 735	5 234	3 870
Autres passifs financiers	10	15 273	14 761	14 864
Total Passifs courants		37 861	37 875	36 499
Total des Passifs et des Capitaux propres		152 926	152 047	142 621

2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2011

Normes IFRS – En K€	Note	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Chiffre d'affaires net	13	150 180	144 318	139 780
Production stockée		590	515	-444
Achats consommés y compris sous-traitance		-40 554	-37 948	-36 390
Marge Brute	13	110 216	106 885	102 946
% de production		73.1%	73.8%	73.9%
Autres produits d'exploitation et subvention		1 325	1 728	1 224
Dotations nettes aux provisions	14	-2 103	-900	-195
Charges externes		-26 692	-26 075	-23 426
Impôts, taxes & assimilés		-1 326	-1 431	-1 562
Frais de personnel		-61 457	-60 021	-59 960
Dotations aux amortissements	14	-5 530	-4 936	-6 637
Autres charges		-1 191	-695	-3 435
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		13 242	14 555	8 955
% du chiffre d'affaires		8.8%	10.1%	6.4%
Coût des Restructurations		-143	-300	-2 122
Cession Immobilière		162	256	76
Autres produits et charges non récurrents		-94	81	32
Variation des pertes de valeur et Dépréciation des goodwill	14	-905	-	-3 360
RESULTAT OPERATIONNEL		12 262	14 592	3 581
% du chiffre d'affaires		8.2%	10.1%	2.6%
Produits financiers	15	902	649	657
Charges financières	15	-761	-729	-852
RESULTAT FINANCIER		141	-80	-195
RESULTAT AVANT IMPOT		12 403	14 512	3 386
Impôt Société	16	-4 290	-4 304	-2 128
Résultat mis en équivalence	4	37	26	58
RESULTAT NET DES ENTREPRISES CONSOLIDEES		8 150	10 234	1 316
% du chiffre d'affaires		5.4%	7.1%	0.9%
- Part des minoritaires		-18	20	-672
- Part de la société mère		8 168	10 214	1 988
- Résultat net par action (hors Autocontrôle) en euros	17	3.42	4.19	0.81

3. ETAT DU RESULTAT GLOBAL AU 31 DECEMBRE 2011

En K€	Note	31.12.2011	31.12.2010	31.12.2009
Résultat net de l'exercice		8 150	10 234	1 316
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts):	7			
Ecart de conversion des états financiers des filiales en monnaie étrangère		-652	241	-60
Autres		-59	-451	5
Résultat global total		7 439	10 024	1 261
Attribuable aux :				
- porteurs de capitaux de la société mère		7 457	9 979	1 933

4. TABLEAU DE FLUX CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2011

En K€		2011	2010	2009
Résultat avant impôt	(*)	12 403	14 512	3 386
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie				
- Dotations aux amortissements d'exploitation	(*)	5 530	4 936	6 637
- Variation des provisions d'exploitation et financière	(*)	2 087	404	305
- Variation des provisions pour perte de valeur	(*)	904		3 360
- Plus ou moins values de cession	(*)	-336	-239	-88
Variation du besoin en fonds de roulement				
- Variation des stocks et encours		-3 183	-1 487	2 874
- Variation des clients		685	222	4 521
- Variation des fournisseurs		175	650	-2 783
- Variation des autres créances et dettes		-1 106	2 930	-1 333
Flux de trésorerie provenant des activités		17 159	21 928	16 879
Impôts sur le résultat	(*)	-4 895	-4 649	-3 705
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles				
		12 264	17 279	13 174
Cessions d'immobilisations		689	539	362
Acquisition des titres consolidés		-134	-394	
Trésorerie provenant des sociétés acquises		-96		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		-7 917	-5 342	-5 351
Acquisitions d'immobilisations financières		-133	-87	
Variation des dettes sur immobilisations		148		-153
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement				
		-7 443	-5 284	-5 142
Augmentation des crédits-baux et locations financières		-	2 097	334
Augmentation des dettes auprès des établissements de crédit		1 490		725
Augmentation des autres dettes financières		344	23	14
Remboursement des crédits-baux et locations financières		-329	-404	-119
Remboursement des dettes auprès des établissements de crédit		-3 001	-2 890	-3 003
Remboursement des autres dettes financières		-148	-51	-620
Rachats de minoritaires		-479		
Rachat des titres d'auto-contrôle		-1 354	-181	-414
Dividendes versés par SECURIDEV		-3 582	-978	-1 955
Dividendes versés aux minoritaires des filiales		-8	-5	-7
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement				
		-7 067	-2 389	-5 045
Variation de trésorerie				
		-2 246	9 606	2 987
Trésorerie à l'ouverture de la période (1)		28 863	19 049	16 062
Impact des variations des taux de change		34	208	
Trésorerie à la clôture de la période (1)		26 651	28 863	19 049
Variation de trésorerie constatée				
		-2 246	9 606	2 987
Capacité d'autofinancement (*)				
	(*)	15 693	14 964	9 895
(1) La trésorerie de clôture se décompose en :				
Disponibilités		5 786	4 600	4 161
Equivalents de trésorerie		21 297	25 109	15 482
Trésorerie active		27 083	29 709	19 643
Découverts et crédits spots		-432	-846	-594
Trésorerie		26 651	28 863	19 049

(*) sommes incluses dans la capacité d'auto-financement

5. ETAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU 31 DECEMBRE 2011

	Part du groupe					Intérêts minoritaires	Total
	Capital	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Résultat	Total		
Solde au 31-12-2008	39 067	20 674	-409	9 038	68 370	2 209	70 579
Affectation du résultat		7 082		-7 082	0		0
Dividendes versés				-1 956	-1 956	-7	-1 963
Modification du capital	-2 408	1 995			-413		-413
<i>Total des transactions avec les actionnaires</i>	<i>-2 408</i>	<i>9 077</i>		<i>-9 038</i>	<i>-2 369</i>	<i>-7</i>	<i>-2 376</i>
Autres éléments du résultat global		-55			-55	-1	-56
Résultat de la période				1 988	1 988	-672	1 316
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>	<i>-</i>	<i>-55</i>	<i>-</i>	<i>1 988</i>	<i>1 933</i>	<i>-672</i>	<i>1 261</i>
Solde au 31-12-2009	36 659	29 696	-409	1 988	67 934	1 529	69 463
Affectation du résultat		1 010		-1 010	-		
Dividendes versés				-978	-978	-5	-983
Actions d'auto-contrôle		-181			-181		-181
<i>Total des transactions avec les actionnaires</i>	<i>-</i>	<i>829</i>	<i>-</i>	<i>-1 988</i>	<i>-1 159</i>	<i>-5</i>	<i>-1 164</i>
Variation de périmètre		-70			-70	-324	-394
Autres éléments du résultat global		-476	241		-235	25	-210
Résultat de la période				10 214	10 214	20	10 234
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>	<i>-</i>	<i>-476</i>	<i>241</i>	<i>10 214</i>	<i>9 979</i>	<i>45</i>	<i>10 024</i>
Solde au 31-12-2010	36 659	29 979	-168	10 214	76 684	1 245	77 929
Affectation du résultat		6 632		-6 632	-		-
Dividendes versés				-3 582	-3 582	-8	-3 590
Actions d'auto-contrôle		-1 352			-1 352		-1 352
<i>Total des transactions avec les actionnaires</i>	<i>-</i>	<i>5 280</i>	<i>-</i>	<i>-10 214</i>	<i>-4 934</i>	<i>-7</i>	<i>-4 941</i>
Variation de périmètre		290			290	-769	-479
Autres éléments du résultat global		-59	-652		-711	-	-711
Résultat de la période				8 168	8 168	-18	8 150
<i>Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période</i>	<i>-</i>	<i>-59</i>	<i>-652</i>	<i>8 168</i>	<i>7 457</i>	<i>-18</i>	<i>7 439</i>
Solde au 31-12-2011	36 659	35 490	-820	8 168	79 497	450	79 947

6. ANNEXE AU COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2011

Introduction

Le groupe SECURIDEV rassemble 25 sociétés, dont la société SECURIDEV est la société mère. Il s'agit d'une société anonyme à Conseil d'Administration dont le siège social est au 20 rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris. La société SECURIDEV a la nature de holding.

En date du 22 mars 2012, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes et autorisé la publication des états financiers consolidés du groupe SECURIDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Les comptes consolidés sont établis en euros. Sauf mention spécifique, tous les chiffres sont donnés en milliers d'euros.

Le groupe SECURIDEV est détenu à 69,3 % par la société S.F.P.I, dont le siège social est situé 20, rue de l'Arc de Triomphe - 75017 Paris.

Faits marquants

Le groupe SECURIDEV a connu une amélioration de ses ventes de 4 % au cours de l'exercice 2011. Les deux branches d'activités ont connu une amélioration de leurs ventes au cours de cet exercice (+4,3 % pour la branche Professionnelle et 3,6 % pour la branche Grand Public).

Le Groupe a acquis, en date du 6 octobre 2011, la marque espagnole de serrures « UCEM » ainsi que la société TALLERES SERRAIL (désormais UCEM SISTEMAS DE SEGURIDAD SA), qui fabrique et distribue en Espagne, ces serrures, avec 17 employés. Les titres de cette société ont été achetés à la situation nette réévaluée de la société, soit 134 K€. Aucun goodwill n'a par conséquent été comptabilisé suite à cette opération.

Cette acquisition devrait représenter, sur un exercice complet, moins de 1,5 % du chiffre d'affaires du Groupe mais permettra à SECURIDEV d'élargir son activité au sud de l'Europe.

L'acquisition a été réalisée sans financement externe.

Le Groupe a également acquis au cours de l'exercice 16,5 % des actions de la société slovène TITAN, détenues anciennement par des actionnaires minoritaires. Elle détient désormais 93,6 % du capital de cette filiale. Cette acquisition a eu un impact sur les capitaux propres du Groupe de 0,3 M€.

Le Groupe a vendu, pour 0,4 M€, l'immeuble qu'il détenait à Broglie et il en est devenu locataire. L'impact net sur les comptes est de 0,2 M€. Inversement, DOM a acquis un immeuble pour 1,3 M€ pour sa branche hollandaise.

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 5 novembre 2009, et qui s'est arrêté le 5 mai 2011, la Société a racheté 56 206 de ses propres actions, soit 2,3 % du capital social, pour un montant total de 1 534 K€.

Suite à l'Assemblée Générale du 29 novembre 2011, SECURIDEV s'est engagée dans un nouveau programme de rachat de ses propres titres dans la limite de 7,7 % du capital. Au 31 décembre 2011, aucun titre n'a été racheté dans le cadre de ce programme.

Principes comptables, méthodes d'évaluation, options IFRS retenues

Liste des sociétés consolidées.

Nom	Pays	% de contrôle			N° Siren	Activité	Méthode de consolidation
		31-12-11	31-12-10	31-12-09			
SECURIDEV	France	Société mère			378.557.474	Holding du pôle	I.G.
Dény Fontaine	France	99,73	99,73	99,73	552 105 603	Serrurerie	I.G.
Métalux	France	99,84	99,84	99,84	572 020 394	Serrurerie	I.G.
Picard-Serrures	France	99,99	99,99	99,99	341 148 823	Serrurerie	I.G.
Ronis	France	99,99	99,99	99,99	345 004 147	Serrurerie	I.G.
Ronis-Dom Ltd	G.B.	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
CR Serrature	Italie	100,00	100,00	100,00	5988590013	Serrurerie	I.G.
Elzett-Fek	Hongrie	50,00	50,00	50,00	/	Galvanisation	M.E.
Euro-Elzett	Hongrie	100,00	100,00	100,00	11404006	Serrurerie	I.G.
Métalplast	Pologne	100,00	100,00	100,00	5730003798	Serrurerie	I.G.
Sécuridev Tchèque	Rép Tché	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Titan	Slovénie	93,57	77,03	70,51	34816712	Serrurerie	I.G.
Titan Zagreb	Croatie	30,00	30,00	30,00	/	Serrurerie	M.E.
Titan Belgrade	Serbie	49,00	49,00	49,00	/	Serrurerie	M.E.
Euro-Tools (*)	Slovénie	100,00	100,00	100,00	/	Outillage	I.G.
TSS Ronis diffusion	France	100,00	100,00	100,00	348541798	Serrurerie	I.G.
Dom France	France	100,00	100,00	100,00	732025119	Serrurerie	I.G.
Dom Suisse	Suisse	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Dom Gmbh & Co KG	Allemagne	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Dom Participations	France	100,00	100,00	100,00	485054860	Holding	I.G.
Dom Polska	Pologne	100,00	100,00	100,00	9451999111	Serrurerie	I.G.
Secu Beteiligungs Gmbh	Allemagne	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Securidev Romania	Roumanie	100,00	100,00	100,00	/	Serrurerie	I.G.
Securidev Hongrie	Hongrie	100,00	100,00	-	/	Serrurerie	I.G.
Ucem Sistemas de Seguridad	Espagne	100,00	-	-	/	Serrurerie	I.G.

Abréviation : I.G. : Intégration globale, I.P. : Intégration proportionnelle, ME : Mise en équivalence

(*) Euro-Tools provient d'une filialisation de l'activité outillage de TITAN

1. REFERENTIEL

Les états financiers consolidés du groupe SECURIDEV ont été préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2011 et tels qu'adoptés dans l'Union Européenne à la date de clôture des comptes.

Les principes comptables utilisés pour la préparation de ces comptes sont identiques à ceux de l'exercice précédent, à l'exception des normes et interprétations adoptées dans l'Union Européenne dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

Ces normes ne trouvent pas à s'appliquer ou n'ont pas d'incidence significative sur les états financiers consolidés :

- Amendement d'IAS 32 – Classement des émissions de droits
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres
- Amendement d'IFRIC 14 – Paiements d'avance d'exigences de financement minimal
- IAS 24 révisée – Parties liées
- Amélioration aux IFRS – Mai 2010

Présentation des états financiers

Le Groupe SECURIDEV présente ses états financiers selon les principes contenus dans la norme IAS 1 « présentation des états financiers ».

Bilan : Les postes du bilan sont présentés selon la classification actifs courants et non courants, passifs courants et non courants.

Compte de résultat : Le Groupe a opté pour la présentation du compte de résultat par nature.

Tableau des flux de trésorerie : Il est présenté selon la méthode indirecte.

Méthodes comptables, erreurs et estimations

Un changement de méthode comptable n'est appliqué que s'il répond aux dispositions d'une norme ou interprétation ou permet une information plus fiable et plus pertinente. Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Une erreur, lorsqu'elle est découverte, est également ajustée de manière rétrospective.

Les incertitudes inhérentes à l'activité nécessitent de recourir à des estimations dans le cadre de la préparation des états financiers. Les estimations sont issues de jugements destinés à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles. Une estimation est révisée pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets liés à l'expérience. Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective : ils affectent l'exercice sur lequel ils sont intervenus et le cas échéant, les exercices suivants.

Les principales estimations réalisées lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour la valorisation et la durée d'utilité des actifs opérationnels, corporels, incorporels et goodwill, le calcul des provisions pour avantages du personnel et des autres provisions. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis en tenant compte du contexte actuel stagnant et sur la base de paramètres financiers de marché disponibles à la date de clôture.

2. PERIMETRE ET METHODE DE CONSOLIDATION

Le Groupe consolide par intégration globale les entités contrôlées, et par mise en équivalence celles sur lesquelles il exerce une influence notable.

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode n'a été appliqué cette année.

4. CHANGEMENT DE PRESENTATION

Aucun changement de présentation n'a été appliqué cette année.

5. CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES

Les postes du bilan sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les charges et produits du compte de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice.

Les écarts résultant de cette méthode de conversion sont comptabilisés directement dans l'état du résultat global et figurent au bilan dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion ».

Les taux utilisés sont les suivants :

	Taux de clôture 2011	Taux moyen 2011	Taux de clôture 2010	Taux moyen 2010	Taux de clôture 2009	Taux moyen 2009
CHF (Suisse)	1,22	1,23	1,25	1,37	1,48	1,51
GBP (Angleterre)	0,84	0,87	0,86	0,86	0,89	0,89
HUF (Hongrie)	314,58	279,45	277,95	275,85	270,42	279,66
ZLO (Pologne)	4,46	4,11	3,97	4,01	4,10	4,32

6. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des frais de développement, les brevets et logiciels évalués. Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les principales durées d'amortissement retenues pour ces immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Brevets durée de protection juridique
- Frais de développement 3 ans à compter de la commercialisation
- Autres immobilisations incorporelles 1 à 5 ans

Les frais de développement ne sont immobilisés que s'ils concernent un investissement significatif. Les coûts sont immobilisés à partir du moment notamment où le projet est techniquement faisable, son marché identifié et sa rentabilité calculée avec une fiabilité raisonnable. Les dépenses antérieures ne sont jamais recyclées. Au titre de l'exercice, aucun frais de recherche et développement n'a été immobilisé.

Les marques ou fonds de commerce générés en interne ne sont pas immobilisés. Les marques acquises au travers de rachats d'entreprise ne font pas l'objet d'une identification distincte dans la mesure où elles ne présentent pas un caractère séparable ou mesurable de façon fiable. En effet, deux cas de figure sont envisageables :

- si la marque est vendue avec les savoir-faire techniques, les outillages donnant accès au marché de remplacement et les fichiers du parc installé, la société venderesse se trouve de fait vidée de sa substance et dans l'incapacité de poursuivre son activité. Ce schéma revient à évaluer l'entreprise globalement et non pas sa marque ;
- si, cas irréaliste, la marque est vendue sans les savoir-faire et outillage, l'acquéreur n'ayant pas accès au marché de remplacement en proposera un prix réduit sans rapport avec la perte d'image que subira la société venderesse. Sans marché actif, ni référence à des transactions similaires, la marque n'est pas évaluable de façon fiable et la conséquence directe pour le vendeur s'avère inchiffable.

7. GOODWILL

Les goodwill ou écart de première consolidation sont affectés au plus tard 12 mois après la date d'acquisition, aux actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise à leur juste valeur. Les actifs acquis destinés à être cédés sont minorés des coûts de la re-vente.

L'écart entre le coût du regroupement (prix payé majoré des frais d'acquisition à l'exclusion des coûts de financement) et la quote-part des capitaux propres après affectation revenant à l'acquéreur constitue le goodwill.

Le goodwill n'est pas amorti. Il est testé, au moins une fois par an, ou plus en cas d'indice de perte de valeur, et fait l'objet éventuel d'une dépréciation irréversible.

A compter du 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée.

Les principales modifications liées à cette révision sont :

- Les frais d'acquisition sont désormais comptabilisés en charges ;
- Les intérêts minoritaires peuvent, sur option prise individuellement pour chaque regroupement, être évalués à la juste valeur, en intégrant leur quote-part de goodwill ;
- Les variations de pourcentages d'intérêt dans les filiales sans changement de contrôle sont comptabilisées directement en capitaux propres, sans création de goodwill complémentaire ;
- En cas d'acquisition par étapes, la participation antérieurement détenue fait l'objet d'une réévaluation à la juste valeur à la date de prise de contrôle, cette réévaluation étant enregistrée directement en résultat de l'exercice et non pas en capitaux propres.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément à la méthode de référence à leur coût d'acquisition ou de production diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le montant amortissable est déterminé après déduction d'une valeur résiduelle généralement nulle car peu importante et significative.

Les amortissements sont calculés principalement selon le mode linéaire en fonction de sa durée d'utilité. Les durées d'amortissements généralement retenues sont les suivantes :

▪ Constructions	20-25 ans
▪ Mobilier, agencements et matériels de bureau	3-10 ans
▪ Matériels de production et équipements	3- 8 ans
▪ Biens d'occasion	2- 3 ans

Les leasings sont immobilisés avec constatation en contrepartie d'une dette financière déterminée d'après les taux d'intérêt du contrat. Ils sont amortis sur les durées suivantes :

▪ Constructions	20 ans
▪ Matériel de production	3- 8 ans

Les locations financières sont retraitées si le contrat a une durée supérieure à deux années et ne concerne pas un véhicule. Le bien est immobilisé pour la valeur actualisée des flux du contrat au taux d'intérêt de celui-ci et par défaut aux taux TEC à 10 ans de l'année majoré de 2 %.

Le bien est amorti sur la durée du contrat sauf pour les locations de moins de quatre ans ne concernant pas du matériel informatique où il est alors considéré que le contrat sera renouvelé une fois.

Les installations de traitement de surface ne font pas l'objet d'une obligation légale de démantèlement entraînant la comptabilisation d'un actif à amortir.

9. PERTE DE VALEUR

Les immobilisations incorporelles, les goodwill et les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation calculé au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT). Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux filiales de SECURIDEV.

Ce test, réalisé en fin d'année lorsque les budgets sont connus, peut être anticipé si un indice de perte de valeur est détecté.

La valeur nette comptable d'un actif, ou de l'UGT elle-même, est comparée à sa valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente (valeur de vente ou de marché moins coût de sortie) et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des cash-flows futurs.

Le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré des capitaux permanents en retenant :

- 40 % d'endettement forfaitaire rémunéré au taux d'intérêt moyen de l'année du TEC à 10 ans majoré de 1 %, puis diminué de la déductibilité fiscale ;
- 60 % de fonds propres à rémunérer au taux sans risque (TEC à 10 ans) plus une prime de risque moyenne publiée majorée d'un coefficient Bêta de risque propre à chaque société variant entre 1,2 et 2,0.

Les flux futurs ont pour point de départ le budget de l'année suivante multiplié par un coefficient de probabilité égal au ratio écarté constaté sur les dix précédentes années entre les résultats d'exploitation réalisés et ceux qui avaient été budgétés.

Ces flux sont, à défaut de perspectives spécifiques, augmentés chaque année de l'inflation sur les quatre années suivantes. La valeur terminale de la cinquième année est obtenue en divisant le flux par le coût moyen pondéré des capitaux permanents sans minoration de l'inflation ce qui revient techniquement à considérer que les résultats s'effriteront chaque année de l'inflation.

Lorsque cela est possible, les terrains et constructions sont soustraits des actifs immobilisés, l'amortissement neutralisé et remplacé par un loyer. Cette correction revient à ne pas justifier de goodwill du fait de bâtiment totalement amorti et inversement à ne pas déprécier les terrains et constructions en dessous de leur valeur nette comptable.

A cette réserve près, il est considéré que la juste valeur des actifs ne peut jamais être connue de façon fiable.

En conséquence, la valeur d'utilité ainsi calculée doit couvrir le montant des actifs immobilisés et du goodwill.

Toute insuffisance entraîne une dépréciation irréversible du goodwill voire, au-delà, une dépréciation réversible sur les actifs immobilisés engagés plafonnée à leur valeur nette comptable.

10. IMMEUBLE DE PLACEMENT

Les immeubles de placement, s'il en existe, sont comptabilisés selon la méthode de référence au coût minoré du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

11. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participation non consolidés sont évalués à leur coût d'acquisition.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur figurant au bilan est supérieure à la valeur d'usage.

Celle-ci est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette et des perspectives de rentabilité.

12. ACTIFS ET PASSIF FINANCIERS

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et par ses amendements.

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe, lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers

La norme IAS 39 distingue quatre catégories d'actifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique résultant d'une évaluation spécifique (classement selon IFRS 7) :

- actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- prêts et créances ;
- actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- actifs disponibles à la vente.

Les passifs financiers

La norme IAS 39 distingue plusieurs catégories de passifs financiers, faisant l'objet d'un traitement comptable spécifique :

- passifs financiers évalués à leur juste valeur.
- autres passifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont évalués au coût amorti.

13. STOCKS

Les matières et marchandises sont évaluées selon la règle du FIFO et, par défaut, au dernier coût d'achat, ce qui, compte tenu de la rotation rapide de ces stocks, est proche d'une valorisation de type « premier entré - premier sorti ».

Les produits finis et les encours de productions sont évalués à leur coût de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Par ailleurs, une probabilité d'utilisation des stocks est déterminée d'après le taux de rotation des articles créés depuis plus d'un an.

Lorsque la valeur nette probable de réalisation est inférieure au prix de revient, une provision pour dépréciation est constituée.

14. CREANCES

Les créances sont retenues à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

15. PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture, une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers existe, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce dernier sans contrepartie au moins équivalente d'avantages économiques, et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

16. EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Conformément à IAS 39, les frais relatifs aux emprunts sont comptabilisés en diminution des emprunts et étalés sur la durée de remboursement.

17. ENGAGEMENTS DE RETRAITE, MEDAILLES DU TRAVAIL

Ils sont comptabilisés en provisions non courantes.

Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail sont évaluées selon une méthode prospective actualisée. Les hypothèses principales retenues sont que les départs en retraite se feront à l'initiative des salariés à l'âge de 67 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres. Les pensions de retraite complémentaire du personnel de DOM Allemagne sont aussi évaluées selon la même méthode prospective actualisée.

La provision tient compte d'un pourcentage d'espérance de vie et de présence aux dates de réalisation des événements générateurs de paiements. Le taux actuariel retenu est de 4,62 % avec symétriquement la prise en compte, variable par pays, de l'inflation (1,7 % environ) et d'une progression des salaires due aux promotions hors inflation (1,0 % environ).

Les écarts actuariels générés par des changements d'hypothèses sont comptabilisés directement dans le résultat global avant d'être classés en réserves au bilan.

18. CONVERSION DES OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes et créances figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

Les goodwill dégagés lors de la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en monnaie étrangère et convertis par la suite au cours de clôture.

19. IMPOT SOCIETE

Le montant des impôts effectivement dû à la clôture de l'exercice est corrigé des impôts différés calculés selon la méthode bilantielle, c'est-à-dire sur la base, des différences temporelles existant entre les valeurs comptables telles qu'elles ressortent des comptes consolidés et les valeurs fiscales.

L'excédent des impôts différés actifs, y compris ceux se rapportant au déficit reportable, sur les impôts différés passifs, est constaté dès lors que la probabilité de la réalisation de résultats futurs bénéficiaires est établie dans l'entité fiscale concernée.

La CVAE, répondant à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12.2 (« impôts dus sur la base des bénéfices imposables ») est incluse à la rubrique « impôt société ».

20. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est constaté au moment du transfert de propriété correspondant généralement au transfert des risques et avantages, sauf décalage imposé par le client. Compte tenu de l'activité, aucun chiffre d'affaires à l'avancement n'est comptabilisé.

21. DISTINCTION ENTRE RESULTAT OPERATIONNEL ET RESULTAT OPERATIONNEL COURANT

Le résultat opérationnel courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Les coûts de restructuration sont présentés sur une ligne distincte, tout comme les autres produits et charges significatifs à caractère non récurrent et les cessions d'actif.

De même, l'incidence de la comparaison entre les valeurs comptables nettes des actifs des sociétés et leur valeur recouvrable est comptabilisée séparément sur une ligne « variation des pertes de valeur » intégrant les dépréciations irréversibles des goodwill ainsi que les variations des dépréciations sur actifs immobilisés.

22. SECTEURS OPERATIONNELS

Les activités du Groupe se partagent entre l'activité destinée à la vente aux professionnels, celle destinée à la vente au grand public, et l'activité « holding ».

23. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Ce tableau est conçu de manière à faire ressortir les flux opérationnels, les flux d'investissements et les flux de capitaux retraités de toutes les opérations internes au Groupe.

Autres notes annexes aux états financiers consolidé

Sauf indication contraire, les chiffres ci-après sont exprimés en milliers d'euros.

NOTE 1 – GOODWILL

Les valeurs des goodwill pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie au 31 décembre 2011 sont les suivantes :

	Valeurs brutes 31-12-11	Dépréciation 31-12-11	Valeurs nettes 31-12-11	Valeurs nettes 31-12-10	Valeurs nettes 31-12-09
RONIS	27 620	27 620	-	-	-
TSS RONIS DIFFUSION	37	37	-	-	-
PICARD-SERRURES	7 525	2 588	4 937	4 937	4 937
METALUX	2 529	2 529	-	-	-
DENY FONTAINE	27 814	10 796	17 018	17 018	17 018
C.R. SERRATURE	2 814	2 814	-	-	-
BEUGNOT	1 248	-	1 248	1 248	1 248
METALPLAST	682	682	-	-	-
TITAN	947	947	-	-	-
DOM Pologne	10	10	-	-	-
DOM	7 705		7 705	7 705	7 705
Total	78 931	48 023	30 908	30 908	30 908

Aucune dépréciation de goodwill n'a été comptabilisée sur l'exercice 2011.

NOTE 2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles se décomposent comme suit :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Frais de recherche & développement	615	690	690
Brevets, licences, marques	7 456	6 355	6 143
Autres immobilisations incorporelles	1 408	1 368	1 296
Immobilisations incorporelles en cours et avances	16	305	318
Total consolidé	9 495	8 718	8 447

La répartition des amortissements est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Frais de recherche & développement	606	679	679
Brevets, licences, marques	6 378	6 106	5 912
Autres immobilisations incorporelles	1 114	1 275	1 196
Total consolidé	8 098	8 060	7 787
Net	1 397	658	660

La variation de ces immobilisations incorporelles est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Net début d'exercice	658	660	673
Investissement (y compris crédit-baux)	957	245	300
Cession / mises au rebut	0	-3	-22
Amortissement	-385	-242	-290
Différence de change	-4	-2	-1
Reclassement	171		
Variation de périmètre	1		
Net	1 398	658	660

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Branche Grand Public	219	88	124
Branche Professionnelle	1 179	570	536
Total consolidé	1 398	658	660

La répartition de ces immobilisations nettes par secteur géographique est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
France	306	99	123
Etranger hors Allemagne	207	65	109
Allemagne	885	494	428
Total consolidé	1 398	658	660

Le montant des frais de recherche comptabilisés en charge au cours de l'exercice 2011, en incluant les coûts salariaux, s'élève à 3,4 M€, contre 2,7 M€ en 2010.

NOTE 3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Après incorporation des locations financières, la ventilation des immobilisations corporelles se présente de la façon suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Terrains et Aménagements	6 638	6 314	6 344
Terrains en crédit-bail	21	21	21
Constructions hors immeubles de placement	34 317	33 906	33 879
Constructions en crédit-bail	1 747	1 748	1 748
Installations techniques, matériel industriel	110 444	105 009	104 094
Matériel & outillage en crédit-bail	2 716	2 768	2 753
Autres Immobilisations	15 108	15 029	14 953
Immobilisations corporelles en cours et avances	1 088	3 258	1 622
Total consolidé	172 079	168 053	165 414

La répartition des amortissements, incluant les dépréciations sur actifs dues aux tests de valeur, est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Terrains et aménagements	189	656	596
Constructions	26 121	25 734	25 269
Constructions en crédit-bail	992	928	865
Perte de valeur cumulée	4 276	3 985	4 915
Installations et Matériel	98 975	95 926	93 443
Matériel & outillage en crédit-bail	2 368	2 300	2 159
Autres Immobilisations	12 042	11 875	11 623
Total consolidé	144 963	141 404	138 870
Net	27 116	26 649	26 544

La variation de ces immobilisations corporelles est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Net début d'exercice	26 649	26 544	29 877
Investissement (y compris crédit-baux)	6 960	5 013	5 051
Cession / mises au rebut	-225	-270	-8 367
Amortissement / dépréciation	-6 058	-4 694	-5
Différence de change	-41	56	-30
Reclassement	-172		18
Variation de périmètre	3		
Net	27 116	26 649	26 544

La répartition de ces immobilisations nettes par activité est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Branche Grand Public	4 825	5 381	5 482
Branche Professionnelle	22 034	21 067	21 055
Autres	257	201	7
Total consolidé	27 116	26 649	26 544

Les investissements se répartissent ainsi :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Branche Grand Public	2 042	1 462	2 487
Branche Professionnelle	4 433	3 318	2 556
Autres	484	232	
Investissement consolidé	6 960	5 013	5 043

Aucun investissement corporel n'a été financé en crédit-bail et locations financières au cours de l'exercice 2011. Ceux-ci, inclus aux chiffres présentés ci-dessus, s'élevaient à 2,1 M€ en 2010, et 0,7 M€ en 2009.

La répartition de ces immobilisations nettes par secteur géographique est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
France	5 670	6 118	5 900
Etranger hors Allemagne	4 813	3 587	3 461
Allemagne	16 633	16 944	17 183
Total consolidé	27 116	26 649	26 544

NOTE 4 – PARTICIPATIONS COMPTABILISEES SELON LA METHODE DE LA MISE EN EQUIVALENCE

Ils correspondent aux sociétés TITAN ZAGREB (241 K€), TITAN BELGRADE (1 K€) et ELZETT-FEK (702 K€). Leurs données bilancielle, chiffres d'affaires et résultats, avant retraitement de consolidation, pour une détention à 100 %, sont :

	ELZETT-FEK			TITAN ZAGREB			TITAN BELGRADE		
	31-12-11	31-12-10	31-12-09	31-12-11	31-12-10	31-12-09	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Total des Actifs	3 216	4 966	6 261	1 463	1 581	1 139	116	110	133
Situation nette	1 839	2 044	2 064	690	771	843	1	-6	-10
Chiffre d'affaires	11 317	10 259	8 266	1 673	1 742	1 950	159	131	127
Résultat net	37	26	4	48	37	127	8	3	-8

NOTE 5 - STOCKS

La répartition des stocks est la suivante :

	31-12-11		31-12-10	31-12-09
	Brut	Provisions		
Matières premières	17 426	5 057	12 369	9 005
Encours de productions de biens	9 357	1 614	7 743	5 903
Produits intermédiaires et finis	4 726	871	3 855	6 370
Marchandises	6 127	1 057	5 070	3 896
Total	37 636	8 599	29 037	25 174

NOTE 6 – ACTIFS FINANCIERS - REPARTITION DES ACTIFS FINANCIERS PAR CLASSE (IFRS 7) ET PAR CATEGORIE (IAS 39)

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et Créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2011
Classes d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 524		1 524
Autres actifs non courants					
Créances clients et autres créances			24 816		24 816
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 083				27 083
Autres actifs courants	-51		2 121	532	2 602

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et Créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2010
Classes d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 546		1 546
Autres actifs non courants					
Créances clients et autres créances			25 191		25 191
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29 709				29 709
Autres actifs courants	20		2 146	595	2 761

Catégories d'actifs financiers (IAS 39)	Actifs détenus à des fins de transactions	Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Prêts et Créances	Hors champ IAS 39	Total 31-12-2009
Classes d'actifs financiers (IFRS 7)	Evalués à la juste valeur	Evalués au coût amorti	Evalués au coût amorti	Hors champs IFRS 7	
Actifs financiers non courants			1 512		1 512
Autres actifs non courants					
Créances clients et autres créances			25 186		25 186
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19 643				19 643
Autres actifs courants	4		3 386	539	3 929

NOTE 6.1 – ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Valeur nette	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Autres titres immobilisés	45	0	0
Prêts, dépôts de couverture des pensions	1 344	1 389	1 328
Autres immobilisations financières	181	157	184
Total consolidé	1 570	1 546	1 512

Ces actifs financiers non courants ont une échéance supérieure à un an.

NOTE 6.2 – CLIENTS

La rubrique se présente comme suit :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Brut	27 148	27 710	27 690
Provision	-2 332	-2 519	-2 504
Net	24 816	25 191	25 186

Risque de crédit :

Il n'y a pas de créance client à plus d'un an.

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

	Créances clients échues à la clôture				Total créances échues	Total créances non échues	Total créances clients	Total créances dépréciées
	< 30 j	1-3 mois	3-6 mois	> 6 mois				
Créances clients	7 215	1 461	1 284	1 066	11 026	16 121	27 148	2 332

Le groupe SECURIDEV a recours aux assurances crédits pour les créances clients concernant toutes les sociétés anglaises, françaises, italiennes et slovènes.

NOTE 6.3 – AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Créances d'exploitation	2 070	2 166	3 390
Charges constatées d'avance	532	595	539
Total consolidé	2 602	2 761	3 929

Il n'y a pas de créance à plus d'un an.

NOTE 6.4 – TRESORERIE ET EQUIVALENT DE TRESORERIE

Ils se détaillent comme suit en valeur nette :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Valeurs mobilières de placement	21 297	25 109	15 482
Disponibilités	5 786	4 600	4 161
Total consolidé	27 083	29 709	19 643

Les valeurs mobilières de placement sont exclusivement constituées de certificat de dépôt auprès de banque de premier ordre, et de Sicav de trésorerie pure.

NOTE 7 – CAPITAUX PROPRES

La répartition des profits et pertes passés dans les capitaux propres et dans le compte de résultat est la suivante pour 2011 :

	Brut	Impôt	Net
Ecart actuariels sur les engagements du personnel	77	-26	51
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger	-652		-652
Juste valeur des instruments financiers de couverture	-70		-70
Autres	-40		-40
Autres éléments du résultat global	-685	-26	-711

En 2010, elle était la suivante :

	Brut	Impôt	Net
Ecart actuariels sur les engagements du personnel	-773	253	-520
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger	241		241
Juste valeur des instruments financiers de couverture	17		17
Autres	52		52
Autres éléments du résultat global	-463	253	-210

En 2009, elle était la suivante :

	Brut	Impôt	Net
Ecart actuariels sur les engagements du personnel	455	-153	302
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger	-60		-60
Juste valeur des instruments financiers de couverture	-258		-258
Autres	-40		-40
Autres éléments du résultat global	97	-153	-56

Gestion du capital

L'Assemblée générale mixte de SECURIDEV SA du 29 novembre 2011 a autorisé la Société à procéder au rachat en bourse de ses propres actions, sur une période de 18 mois, dans la limite de 7,7 % du capital.

Au 31 décembre 2011, la Société :

- n'a procédé à aucun achat dans le cadre du nouveau programme de rachat,
- possède 56 206 actions propres, soit 2,3 % du capital, acquises lors du précédent programme de rachat d'actions qui s'est clôturé en mai 2011.

NOTE 8 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

Les provisions pour risques et charges inscrites au bilan consolidé ont évolué de la manière suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Indemnité de fin de carrière et Médailles du travail	5 456	5 334	4 982
Pensions DOM GmbH	21 213	20 593	19 719
Droit des représentants en Allemagne	2 018	1 720	1 567
a) Provisions non courantes	28 687	27 647	26 268
Restructuration	181	143	523
Litiges, réclamations et garanties	2 599	2 096	2 364
Divers	150	172	212
b) Provisions courantes	2 930	2 411	3 099
Total Provisions Passives	31 617	30 058	29 367

Les variations des provisions pour indemnités de fin de carrière et pensions se détaillent comme suit :

	31-12-11	31-12-10
Indemnité de fin de carrière et pensions en début de période	25 927	24 701
<i>Eléments comptabilisés dans le compte de résultat</i>		
- Coûts de services de l'exercice	557	680
- Coûts financiers	1 137	996
- Prestations versées	-729	-1 052
- Sorties de provisions des personnes ayant quitté le groupe	-150	-171
<i>Eléments comptabilisés dans les capitaux propres</i>		
- Ecart actuariels	-73	773
Indemnité de fin de carrière et pensions en fin de période	26 669	25 927

La charge de l'exercice est de 815 K€ contre 453 K€ au 31 décembre 2010.

NOTE 9 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Les emprunts et dettes financières sont des passifs enregistrés au coût amorti.
Leur répartition au 31 décembre 2011, par échéance et par catégorie est la suivante :

Emprunts et dettes	Total au 31-12-11			Total au 31-12-11	Total au 31-12-10	Total au 31-12-09
	<1an	>1 an à <5 ans	>5 ans	par catégorie	par catégorie	par catégorie
Emprunts	2 908	1 473	-	4 381	5 355	8 236
Crédits-Baux et locations financières	690	1 843	107	2 640	3 411	1 718
Intérêts courus sur les emprunts	13	-	-	13	19	27
Concours bancaires courants	432	-	-	432	846	593
Auprès des établissements de crédit	4 043	3 316	107	7 466	9 631	10 574
Autres dettes financières	420	151	-	571	-	51
Participation	-	110	-	110	84	61
Auprès d'autres organismes	420	261	-	681	84	112
Total au 31-12-11	4 463	3 577	107	8 148		
Soit à court terme et long terme	4 453	3 684				
Total au 31-12-10					9 715	
Total au 31-12-09						10 686

Risque de liquidités :

Les emprunts et dettes financières ci-dessus sont à rapprocher des liquidités et placements au 31 décembre 2011, soit 27 083 K€ contre 29 709 K€ au 31 décembre 2010.

La trésorerie nette a donc évolué comme suit :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Disponibilités et autres titres placés	27 083	29 709	19 643
Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits	-7 466	-9 631	-10 574
Trésorerie nette auprès des établissements de crédit	19 617	20 078	9 069
Autres dettes financières	-681	-84	-112
Trésorerie globale nette	18 936	19 994	8 957

Il n'y a pas d'emprunts et dettes financières libellés dans des devises autres que celles de la zone de l'euro.

Le groupe SECURIDEV dispose d'autorisation de découvert pour 7 050 K€, et des lignes de financement d'investissement pour 2 000 K€.

Risque de taux :

La totalité des emprunts hors crédits-baux est à taux variable (Euribor).

Un intérêt complémentaire de 0,2 % peut être dû sur le principal emprunt de 2 097 K€ lorsque le ratio consolidé Dette financière nette / EBE dépasse certains paliers. Cet emprunt est remboursable de façon anticipée si le ratio consolidé Dettes financières / Fonds propres excède 0,75, ou si le ratio Dette financière nette / EBE dépasse 1,5.

Le taux d'intérêt moyen des emprunts ressort à 1,7 % en 2011 contre 1,6 % en 2010.

L'endettement relatif aux emprunts confirmés à taux variable s'élève à 2 881 K€. Une variation de +0,5 point des taux à court terme aurait eu un impact de -23 K€ sur le résultat financier du Groupe, qui passerait de 141 K€ à 118 K€.

Les commissions de montage payées lors de la conclusion des emprunts sont inscrites en réduction de la dette financière. Leur montant résiduel s'élève à 6 K€.

Les autres dettes financières sont principalement constituées de divers dépôts reçus et de financements spéciaux accordés par des établissements para-financiers (assureurs).

NOTE 10 – DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont des passifs enregistrés au coût amorti.

La répartition par nature est la suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Dettes Fournisseurs	11 460	11 291	10 738
Dettes d'impôt	3 735	5 234	3 870
Dettes sur immobilisations	279	131	134
Dettes sociales et fiscales	13 335	12 526	12 103
Autres dettes	1 583	1 782	2 360
Produits constatés d'avance	76	322	267
Autres passifs financiers	19 008	19 995	18 734

Ces dettes sont toutes à moins d'un an.

NOTE 11 – IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés actifs découlent de l'incidence :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
- des charges temporairement non déductibles	604	584	581
- des provisions sur actifs liées aux tests de perte de valeur	857	827	1 006
- des déficits fiscaux reportables	102	196	956
- des retraitements de consolidation suivants :			
. Crédit- baux et locations financières	-54	-43	-31
. Marges internes	381	372	369
. Retraites et pensions	4 026	3 910	3 575
. Ajustements aux normes groupe des taux d'amortissement et des règles de provisions des sociétés étrangères	1 544	1 457	1 459
. Divers	-8	20	118
Total	7 452	7 323	8 033

Les impôts différés passifs sont afférents, d'une part à la revalorisation des actifs de DOM Allemagne restant à amortir pour 2 730 K€ (contre 3 039 K€ au 31 décembre 2010), et d'autre part à la CVAE (16 K€) liée à la valeur ajoutée afférente aux amortissements et provisions des biens acquis avant la création de ce nouvel impôt.

NOTE 12 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Cautions reçues	81	57	93
Nantissement/hypothèques (*)	4 207	6 320	8 654
Loyers des crédits-baux et locations financières restant à payer	2 457	3 196	1 513
Total consolidé	6 745	9 573	10 260

(*) Les nantissements et hypothèques concernent :

- Nantissement de 100 % des titres DOM Allemagne couvrant l'emprunt d'acquisition (2,1 M€ restant dû)
- Nantissement de matériel dans la branche Grand Public (2 110 K€)

Il n'y a aucun effet escompté non échu au 31 décembre 2011.

NOTE 13 – CHIFFRE D'AFFAIRES, MARGE, RESULTAT OPERATIONNEL

La répartition du chiffre d'affaires selon les secteurs opérationnels est la suivante :

	Variation		31-12-11		31-12-10		31-12-09	
	en K€	%	en K€	%	en K€	%	en K€	%
Grand public	1 689	3,64%	48 130	32,05%	46 441	32,18%	58 329	35,69%
Professionnel	4 173	4,26%	102 050	67,95%	97 877	67,82%	105 088	64,31%
Total consolidé	5 862	4,06%	150 180	100,00%	144 318	100,00%	163 417	100,00%

L'essentiel du chiffre d'affaires est réalisé par des ventes de biens, les prestations de services étant inférieures à 2 %.

Par zone géographique, la répartition du chiffre d'affaires est la suivante :

	Variation		31-12-11		31-12-10		31-12-09	
	en K€	%	en K€	%	en K€	%	en K€	%
France	2 884	5,57%	54 628	36,38%	51 744	35,85%	54 633	33,43%
Allemagne	2 135	5,57%	40 431	26,92%	38 296	26,54%	39 661	24,27%
Etranger hors Allemagne	843	1,55%	55 121	36,70%	54 278	37,61%	69 123	42,30%
Total consolidé	5 862	4,06%	150 180	100,00%	144 318	100,00%	163 417	100,00%

Le compte de résultat par branche est le suivant :

	Grand Public			Professionnel			Total Consolidé		
	31-12-11	31-12-10	31-12-09	31-12-11	31-12-10	31-12-09	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Chiffre d'affaires	52 649	50 299	48 639	104 003	99 608	95 823	150 180	144 318	139 780
Marge	31 654	31 270	28 694	78 976	99 959	74 504	110 216	106 885	102 946
en % de production	60,15%	61,96%	59,51%	75,49%	75,96%	77,77%	73,10%	73,80%	73,88%
en % de CA	60,12%	62,17%	58,99%	75,94%	76,23%	77,75%	73,39%	74,06%	73,65%
Résultat Opérationnel courant	2 197	3 128	85	12 118	12 683	8 604	13 242	14 555	8 955
Résultat opérationnel	1 624	3 195	-3 810	12 065	12 653	7 125	12 362	14 592	3 581
Résultat financier	-34	-40	15	112	87	80	141	-80	-195
Résultat net	681	2 080	-3 896	8 283	8 732	5 315	8 150	10 234	1 316

La colonne « Total consolidé » comprend les éliminations entre les deux secteurs opérationnels, ainsi que l'activité holding du Groupe.

Risque de change :

Pour 2012, le groupe SECURIDEV a protégé les achats en euros de sa filiale anglaise. La valorisation de cet instrument financier au 31 décembre 2011, s'élève à -51 K€ (contre 20 K€ en 2010) et est comptabilisée dans les autres créances d'exploitation (Note 6). La variation figure dans les autres éléments du résultat global (Note 7).

Le groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change. Les flux d'achats et de ventes en devises sont les suivants :

En €	\$	€ dans pays hors zone €
Ventes	-	4 600
Achats	4 402	8 416
EBIT	-	373

Un renchérissement instantané de l'Euro de 1 % par rapport à toutes les autres monnaies européennes et au US \$ aurait une incidence positive sur le résultat opérationnel de 2 K€.

NOTE 14 – AMORTISSEMENTS, VARIATION DES PROVISIONS ET PERTE DE VALEUR

a) Amortissements

Les amortissements du résultat opérationnel courant, soit 5 530 K€ comprennent ceux provenant des retraitements de crédits-baux pour 176 K€ ainsi que ceux afférents aux locations financières pour 52 K€.

b) Variation des Provisions

Les valeurs positives indiquent un profit ou une diminution de la provision.

Ouverture		Dotations/Reprises en Compte de résultat		Dotations/reprises en Capitaux propres		Clôture
		Résultat courant	Résultat opérationnel non courant	Ecart de conversion	Autres (écarts actuariels)	
Provisions sur Stocks	8 157	507		-65		8 599
Provisions sur Clients	2 519	-127		-60		2 332
Provisions pour Créances	52	-1				51
Provisions non courantes	27 647	1 175		-59	-76	28 687
Provisions courantes	2 412	548	-15	-15		2 930
Total	40 787	2 102	-15	-199	-76	42 599

c) Variation des pertes de valeur

Les pertes de valeurs au compte de résultat concernent, en 2011 :

- la branche Grand Public pour 550 K€,
- UCEM pour 354 K€,

Les calculs décrits en note 1.9 ont été effectués sur la base d'une prime de risque de 6,55 %, et d'un taux d'emprunt sans risque de 3,31 % (TEC à 10 ans).

Une hausse de 1 % de ces deux taux aurait pour conséquence, dans la branche professionnelle, une dépréciation des goodwill pour 1,2 M€.

Une amélioration ou une détérioration de 5 % des budgets prévisionnels n'auraient également pas eu d'impact sur l'exercice.

NOTE 15 – RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'analyse comme suit :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Produits des placements	358	112	92
Produits de change	432	396	457
Autres produits financiers	111	123	108
Intérêts et charges financières assimilés	-149	-209	-317
Intérêts sur crédit-bail	-106	-78	-78
Charges de change	-387	-374	-379
Autres charges financières	-118	-50	-78
Total consolidé	141	-80	-195

NOTE 16 – IMPOT SUR LES SOCIETES

L'impôt net consolidé se décompose ainsi :

Impôt Sociétés France	-1 788
Impôt Sociétés Etranger	-3 107
Impôt différé net	+ 605
Impôt net consolidé	-4 290

Les mouvements du compte d'impôts différés s'analysent comme suit :

	Actif	Passif	Solde
Impôts différés au 31-12-10	7 322	3 059	4 263
Variation de la période			
<i>dont variation sur l'exercice</i>	+ 292	+313	605
<i>dont variation dans les capitaux propres</i>	-162	-	-162
Impôts différés au 31-12-11	7 452	2 746	4 706

Le tableau de ventilation de l'impôt société se présente comme suit :

Résultat avant impôt	12 403
-CVAE (inclus dans IS)	-223
-Crédit d'impôt (inclus dans les subventions)	-685
Résultat Imposable	11 495
Charge d'impôt théorique (taux de la mère consolidante (33,33 %))	3 832
CVAE	223
Différence de taux d'imposition	-366
Impact des résultats négatifs ⁽¹⁾	409
Impact des différences permanentes	80
Impact sur exercices antérieurs	112
Charge d'impôt effective	4 290

⁽¹⁾ hors de l'intégration fiscale et dont les déficits ne sont pas activés

Le pourcentage d'impôt société étranger moyen (29,3 %) est inférieur à celui de la France du fait des taux d'imposition des sociétés étrangères variant entre 12 % et 30 %, sauf en Italie où le taux d'imposition est de 36 %.

L'écart entre le taux d'imposition théorique et les taux réels correspond à la moindre imposition à l'étranger pour 366 K€, et au déficit non activé ou non récupérable en France pour -409 K€.

NOTE 17 – RESULTAT PAR ACTION

Le nombre d'actions retenues pour ce calcul est égal au nombre total d'actions émises duquel sont déduites les actions détenues en auto-contrôle.

Aucun instrument dilutif du capital n'a été émis par la société.

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Nombre d'actions au capital	2 443 952	2 443 952	2 443 952
Actions d'auto-contrôle	56 206	7 887	-
Nombre d'actions	2 387 746	2 436 065	2 443 952
Résultat net par action en €	3,42	4,19	0,81

NOTE 18 – AUTRE INFORMATION SECTORIELLE

La répartition des actifs nets totaux en fonction des branches d'activité est la suivante :

	Grand Public		Professionnel		Holding		Total	
	31-12-11	31-12-10	31-12-11	31-12-10	31-12-11	31-12-10	31-12-11	31-12-10
Total des Actifs (valeur nette)	40 255	40 238	93 826	88 607	18 845	23 203	152 926	152 048

NOTE 19 – EFFECTIFS

Les effectifs moyens du groupe SECURIDEV se ventilent de la manière suivante :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Cadres	166	173	175
Agents de maîtrise et employés	615	594	599
Ouvriers	857	880	939
Total	1 638	1 647	1 713

Les effectifs réels en fin d'année se répartissent comme suit :

	France			Etranger			Total		
	31-12-11	31-12-10	31-12-09	31-12-11	31-12-10	31-12-09	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Grand public	216	214	214	581	608	611	797	822	825
Professionnel	358	353	362	471	468	474	829	821	836
Total	574	567	576	1 052	1 076	1 085	1 626	1 643	1 661

NOTE 20 - INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

La liste des principales filiales et sociétés associées du Groupe figure dans la partie « *Principes comptables, méthode d'évaluation, options IFRS retenues* ».

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Les transactions et soldes avec les parties liées et les sociétés associées sont détaillées ci-dessous :

	Produits		Charges		Créances		Dettes	
	31-12-11	31-12-10	31-12-11	31-12-10	31-12-11	31-12-10	31-12-11	31-12-10
Parties liées en amont (SFPI)			1 148	1 103			250	268
Sociétés associées (mises en équivalence)	1 251	1 338	91	72	335	414	19	8
Autres parties liées (autres pôles du groupe SFPI)	92	109	122	36	49	63	59	31
Total	1 343	1 447	1 361	1 211	384	477	328	307

L'unique mandataire social au sens de la norme IAS 24 perçoit une rémunération à court terme dans l'une des filiales de SECURIDEV.

Son montant est le suivant :

	31-12-11	31-12-10	31-12-09
Rémunération à court terme hors charges patronales	134	107	107
Charges patronales sur rémunération	45	37	37

NOTE 21 – DIVIDENDES PROPOSES

Le dividende qui sera proposé aux Actionnaires lors de l'Assemblée générale du 8 juin 2012 est de 1,50 euros par action.

NOTE 22 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, le 22 mars 2012, aucun événement significatif n'est intervenu.

5. Rapport du Président Directeur Général établi en application du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de Commerce

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 alinéa 6, du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de notre conseil d'administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société ;
- de l'étendue des pouvoirs du Président Directeur Général.

1 – PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

1.1 Composition du conseil d'administration

Notre conseil d'administration est composé de cinq administrateurs, dont un indépendant. La liste des administrateurs de la Société, incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est visée dans le rapport de gestion.

1.2 Convocation des administrateurs

Conformément à l'article 17 des statuts, les administrateurs ont été convoqués par courrier.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels ainsi que les comptes semestriels.

1.3 Fréquence des réunions - Tenue des réunions - Décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, notre conseil d'administration s'est réuni deux fois, et le taux de participation des administrateurs à ces réunions était de 100 %.

Ces réunions qui se sont déroulées au siège social en présence des commissaires aux comptes, ont porté sur les points suivants :

- 24 mars 2011 :
 - arrêté des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
 - exposé sur le programme de rachat d'actions en cours,
 - augmentation de sa participation dans une filiale,
 - prise de participation dans une société russe.
- 29 septembre 2011 :
 - examen et arrêté des comptes consolidés du premier semestre 2011, préalablement à leur publication,
 - conclusion de contrats de prêts,
 - programme de rachat d'actions propres,
 - acquisition des actifs de la société La Cerrajera de Mondragon SI et de 100 % des titres et des droits de vote de la société Talleres Serrail SA,

- autorisation de cautionnement,
- augmentation du capital social de SECURIDEV ROMANIA,
- développement de l'activité Serrure en Bulgarie.

1.4 Comités spécialisés

Un Comité d'audit a été mis en place par le conseil d'administration du 5 novembre 2009. La mission de ce Comité d'audit est assumée par les membres du conseil d'administration à l'exclusion du Président. Un des membres du Comité d'audit possède des compétences particulières en matière financière et comptable. L'administrateur indépendant est membre du Comité d'audit.

A ce titre, et conformément à la loi, le Comité d'audit assurera le suivi :

- du processus d'élaboration de l'information financière ;
- de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ;
- du contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés par les commissaires aux comptes ;
- de l'indépendance des commissaires aux comptes.

Dans le cadre de cette mission d'audit, le conseil d'administration se réunira avant chaque arrêté des comptes de la Société.

Le Comité d'audit s'est réuni le 22 mars 2012.

1.5 Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués à tous les administrateurs ainsi qu'aux commissaires aux comptes.

2 – PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS.

Je vous informe qu'au sein du Groupe, les principes et règles applicables à la détermination des rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux font l'objet d'un examen préalable par l'organe compétent. Il examine l'ensemble des règles relatives à la détermination de la partie fixe, et, le cas échéant, variable, des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

L'ensemble de ces éléments est ensuite examiné en séance plénière du conseil d'administration, et soumis à ses seules décisions.

3 – PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE.

Je vous précise que la société SECURIDEV s'est appuyée sur le code de gouvernement d'entreprise Middelnext pour les Valeurs moyennes et petites du cadre de référence du contrôle interne.

A ce titre, le conseil d'administration a pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « Points de vigilance ».

En outre, la Société souscrit aux recommandations suivantes :

	RECOMMANDATIONS	APPLIQUÉE		COMMENTAIRES
		OUI	NON	
R 1	Cumul contrat de travail et mandat social		N	Non applicable.
R 2	Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux		N	Le Groupe n'applique pas les 7 principes énoncés dans la recommandation pour définir la politique de rémunération du Président, seul mandataire social.
R 3	Indemnités de départ		N	Non applicable.
R 4	Régimes de retraite supplémentaires	O		L'information relative aux régimes de retraite accordés au Président est communiquée dans le rapport aux actionnaires.
R 5	Stock-options et attribution d'actions gratuites		N	Non applicable.
R 6	Mise en place d'un règlement intérieur du conseil d'administration		N	Le Conseil n'a pas jugé opportun la mise en place d'un règlement intérieur, compte tenu de la taille de la Société.
R 7	Déontologie des membres du conseil d'administration		N	N'existe pas en l'absence de règlement intérieur. Néanmoins, les administrateurs comme les directeurs adhèrent à un code d'éthique interne au Groupe.
R 8	Composition du conseil d'administration Présence de membres indépendants au sein du conseil d'administration	O		Le conseil d'administration est composé de 5 membres, dont un membre indépendant.
R 9	Choix des administrateurs	O		Le choix des administrateurs fait l'objet d'une résolution distincte, et est déterminé en fonction des compétences.
R 10	Durée des mandats des membres du conseil d'administration		N	La durée du mandat des administrateurs est de 6 années.
R 11	Information des membres du conseil d'administration	O		Les membres du conseil d'administration estiment que l'information qui leur est communiquée est suffisante.
R 12	Mise en place de comités	O		Le conseil d'administration constitue le comité d'audit
R 13	Réunions du conseil d'administration et des comités		N	Le Conseil d'administration et le Comité d'audit se réunissent à chaque arrêté des comptes et lorsque cela est nécessaire. Néanmoins, le rythme de 4 réunions annuelles n'est pas appliqué, compte tenu de la taille du Groupe et du management très resserré autour du Président.
R 14	Rémunération des administrateurs		N	La Société alloue des jetons de présence.
R 15	Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil d'administration		N	Le Président estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à l'évaluation du fonctionnement du conseil.

3.1 Définition et objectif du contrôle interne

Le contrôle interne est l'ensemble des systèmes de contrôle, établis par la direction générale, le management et les autres membres du personnel, pour donner une assurance raisonnable sur :

- la réalité et l'efficacité des opérations,
- la fiabilité du reporting,
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur,
- la sauvegarde des actifs.

Un système de contrôle interne conçu pour répondre aux différents objectifs décrits ci-dessus ne donne pas cependant la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce, en raison des limites inhérentes à toute procédure.

3.2 Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne de notre Société est assuré à deux niveaux, d'une part à l'intérieur des filiales du Groupe SECURIDEV sous la responsabilité de leurs dirigeants ; et d'autre part à l'extérieur du Groupe par les services Contrôle de gestion et Juridique de notre maison mère la SFPI.

En vue d'assurer, dans la mesure du possible, une gestion financière rigoureuse et la maîtrise des risques, et en vue d'élaborer les informations données aux actionnaires sur la situation financière et les comptes, le service contrôle de gestion de SFPI, procède à l'audit des comptes de chacune des filiales préalablement à l'intervention des commissaires aux comptes.

Ce service contrôle et supervise également le reporting financier adressé tous les mois par chaque filiale. Il pilote l'adaptation des procédures comptables et budgétaires ainsi que la centralisation des informations financières. Il produit la consolidation du pôle, il gère les assurances.

Le Directeur de contrôle de gestion, rend compte au Président Directeur Général du résultat des travaux de son service, et le cas échéant, formule des recommandations.

Un code déontologique pour maîtriser les risques financiers a été signé par tous les dirigeants des filiales ainsi que leurs cadres principaux.

La comptabilisation des opérations de trésorerie et les rapprochements bancaires du Groupe sont également assurés par le service Finances et Contrôle de gestion de la maison mère, SFPI.

La fonction trésorerie et financement est organisée autour du trésorier.

Ses fonctions principales sont :

- suivi des flux financiers et répartition des fonds,
- suivi des opérations de placements ou d'emprunts financiers,
- gestion des lignes de trésorerie et des engagements.

La Direction juridique de SFPI assure la rédaction des actes, assiste et conseille les filiales dans les affaires juridiques. Elle gère et suit les dossiers contentieux en liaison avec les avocats du Groupe.

3.3 Autres procédures de contrôle interne

Au niveau des processus opérationnels, les principaux contrôles ci-après sont effectués :

- au niveau des départements commerciaux des filiales, pour suivre et contrôler, à partir de tableaux de bord mensuels, les ventes réalisées facturées, la prise de commandes, les taux de marges, etc.... Pour comparer la réalisation, par secteur d'activités, avec les objectifs fixés budgétés,

- au niveau des départements techniques des filiales, pour suivre et contrôler l'avancement et le volume d'activité en terme de service après-vente, support technique, tests et référencement produits et recherches de solutions.

Au niveau de l'élaboration et du traitement de l'information financière et comptable :

- Le processus relève de la compétence du département Finances et Contrôle de gestion.
- Le système comptable et de gestion repose sur un système d'information intégré permettant de faciliter le suivi de l'exhaustivité, la correcte évaluation des transactions et l'élaboration des informations comptables et financières selon les règles et méthodes comptable en vigueur et appliquées par la Société tant pour les comptes sociaux que pour les comptes consolidés.
- La Direction générale s'assure de la réalité des informations comptables et financières produites par la Direction Finances et Contrôle de gestion. Ces informations sont contrôlées par les commissaires aux comptes qui procèdent aux vérifications selon les normes en vigueur.

3.4 Participation des actionnaires à l'AGOA

Les modalités relatives à la participation des actionnaires à l'AGOA sont fixées par les articles 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 30 des statuts de la Société.

3.5 La structure du capital social de la Société au 31 décembre 2011 est la suivante :

- SFPI : 69 %
- Public : 29 %

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. A égalité de valeur nominale, chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix.

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis trois ans au moins au nom du même actionnaire.

A cet égard, il est précisé que la société SFPI détient 81,37 % des droits de vote de SECURIDEV.

3.6 Information et communication des actionnaires

L'essentiel de l'information des actionnaires se fait par le biais du site **web** de la Société (www.securidev.com) sous le contrôle et la direction du Président Directeur Général de SECURIDEV.

3.7 Principaux risques auxquels est confronté le Groupe, et procédures de gestion

Les principaux facteurs de risques sont les suivants :

Risque clients

Le risque de non recouvrement des créances est maîtrisé en amont par une bonne connaissance du marché, de la clientèle et pour certains nouveaux clients par la détermination d'encours résultant d'analyses financières spécifiques.

Risque de taux et de change

La totalité des emprunts est à taux variable (EURIBOR). Une variation de + 0,5 points des taux à court terme aurait eu un impact de (23) K€ sur le résultat financier.

Le Groupe SECURIDEV est peu exposé au risque de change.

Pour l'année 2012, le Groupe SECURIDEV a couvert les achats en euros de sa filiale anglaise, RONIS-DOM LTD.

Assurance

Le Groupe a souscrit les assurances couvrant correctement les risques encourus par son activité.

Risque pays

Aucune activité n'est développée dans un pays identifié comme à risque.

4 – POUVOIR DU DIRECTEUR GENERAL.

Les fonctions de Directeur Général sont assurées exclusivement par le Président du conseil d'administration.

Aucune limitation, en dehors de celles prévues par les dispositions légales, n'a été apportée aux pouvoirs du Président Directeur Général.

Le Président Directeur Général

Henri MOREL

6. Rapports des Commissaires aux Comptes

1.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	65
2.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	67
3.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	70
4.	Rapport sur les prestations facturées par S.F.P.I. SA	72
	Rapport des commissaires aux comptes Sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un Plan d'Épargne d'Entreprise	73
5.	Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la Société	74

1. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Securidev S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

La note « Principes, Règles et Méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012, les Commissaires aux Comptes :

KPMG Entreprises

Département de KPMG S.A.

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Jean-Pierre Valensi
Associé

Deloitte & Associés

Philippe Soumah
Associé

2. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de prestations de services avec la société S.F.P.I.

- *Modalités :*

Convention de prestations de services du 30 septembre 1991 en matière de gestion juridique, informatique, organisation administrative et comptable dont les modalités de calcul de la redevance sont les suivantes :

- 1% hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes jusqu'à 76 M€ de chiffre d'affaires.

- 0,50% hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires comprise entre 76 M€ et 152 M€ hors taxes.
- 0,25% hors taxes du chiffre d'affaires social hors taxes pour la part du chiffre d'affaires au-delà de 152 M€ hors taxes.

- *Application :*

La charge comptabilisée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, relative à cette convention, est de € 12 418 hors taxes.

Convention de prestations de services avec ses filiales

- *Nature et modalités :*

Convention de prestations de services du 5 décembre 2001 dans laquelle la société Securidev S.A. s'engage à fournir à ses filiales (Deny Fontaine S.A.S., Métalux S.A.S., Ronis S.A.S., Picard Serrures S.A.S.) son assistance et ses conseils dans les domaines suivants :

1. Assurances : ces prestations sont facturées au coût exact.
2. Export : ces prestations sont facturées à 50 % du coût exact.
3. Investissements : rémunération par une somme forfaitaire située entre 7 622 € et 22 867 € par dossier, selon l'importance de ce dernier.
4. Comptable et social.
5. Commercial et achats.
6. Trésorerie.
7. Foires et salons professionnels et publicitaires.
8. Communication

Les cinq dernières prestations sont refacturées au coût exact.

La répartition de ces frais est faite, généralement, en fonction du chiffre d'affaires de chaque filiale.

La présente convention a été conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} mai 2001. Cette période étant renouvelée annuellement, par tacite reconduction, sauf dénonciation dans les conditions décrites dans cette convention.

- *Application :*

Le produit comptabilisé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, relatif à cette convention, est de € 499 075 hors taxes et se décompose ainsi :

- Deny Fontaine S.A.S. :	€ 164 219 HT
- Métalux S.A.S. :	€ 96 436 HT
- Ronis S.A.S. :	€ 140 212 HT
- Picard Serrures S.A.S.:	€ 98 208 HT

Convention d'intégration fiscale

- *Nature et modalités* : Convention d'intégration fiscale.
- *Application* :
Les sociétés suivantes sont soumises à la convention d'intégration fiscale de la société Securidev S.A. :
 - Deny Fontaine S.A.S.
 - Métalux S.A.S.
 - Ronis S.A.S.
 - Picard Serrures S.A.S.
 - Dom Participations S.A.S.
 - Dom S.A.S.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012, les Commissaires aux Comptes :

KPMG Entreprises

Département de KPMG S.A.

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Jean-Pierre Valensi
Associé

Deloitte & Associés

Philippe Soumah
Associé

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société SECURIDEV, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1. Référentiel de l'annexe des comptes consolidés qui décrit les nouvelles normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants : la direction de votre Groupe est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ses états financiers et les notes qui les accompagnent. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives et susceptibles d'une justification de nos appréciations figurent les goodwill et les actifs à durée de vie indéfinie.

Le Groupe procède à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et des actifs à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites dans le paragraphe 9 des principes comptables et dans la note 14 c) des états financiers.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et vérifié que le paragraphe 9 des principes comptables et la note 14 c) des états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport sur la gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012, les Commissaires aux Comptes :

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Jean-Pierre Valensi
Associé

Philippe Soumah
Associé

4 RAPPORT SUR LES PRESTATIONS FACTUREES PAR S.F.P.I. SA

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux souhaits de l'Autorité des Marchés Financiers, nous avons examiné le montant des honoraires facturés directement par S.F.P.I. S.A. aux filiales de Securidev S.A. au titre des frais de management.

Pour l'exercice 2011, ces facturations s'élèvent à €. 1 151 209 hors taxes contre €. 1 102 751 hors taxes pour l'exercice 2010, se décomposant ainsi :

	2011	2010
• Securidev :	€. 12 418 HT	€. 8 284 HT
• Deny Fontaine :	€. 212 430 HT	€. 218 760 HT
• Métalux :	€. 107 390 HT	€. 107 010 HT
• Ronis :	€. 166 810 HT	€. 157 830 HT
• Picard-Serrures :	€. 131 620 HT	€. 124 220 HT
• Titan :	€. 69 818 HT	€. 71 862 HT
• Dom :	€. 388 339 HT	€. 351 939 HT
• Euro-Elzett :	€. 32 095 HT	€. 35 133 HT
• CR Serrature :	€. 30 289 HT	€. 27 713 HT

Sur la base des informations fournies par la société S.F.P.I. S.A. et de nos propres analyses, nous pouvons vous indiquer que le montant des honoraires facturés par S.F.P.I. S.A. au groupe Securidev est cohérent avec les coûts exposés pour la direction et la gestion des sociétés du groupe Securidev par S.F.P.I. S.A.

Paris La Défense, le 27 avril 2012 :

KPMG Entreprises

Département de KPMG S.A.

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Jean-Pierre Valensi
Associé

5. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'AUGMENTATION DU CAPITAL RESERVEE AUX ADHERENTS D'UN PLAN D'EPARGNE D'ENTREPRISE

Assemblée générale mixte - du 8 juin 2012 - résolution n° 8

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue par les articles L. 225-135 et suivants du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le projet d'augmentation du capital par émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription de 1 099 778 euros, réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise de votre société, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.

Cette augmentation du capital est soumise à votre approbation en application des dispositions des articles L. 225-129-6 du code de commerce et L. 3332-18 et suivants du code du travail.

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de lui déléguer pour une durée de 26 mois le pouvoir de fixer les modalités de cette opération et de supprimer votre droit préférentiel de souscription aux actions à émettre.

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et R. 225-114 du code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription, et sur certaines autres informations concernant l'émission, données dans ce rapport.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier le contenu du rapport du conseil d'administration relatif à cette opération et les modalités de détermination du prix d'émission des actions.

Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions de l'augmentation du capital proposée, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des actions ordinaires à émettre données dans le rapport du conseil d'administration.

Les conditions définitives de l'augmentation du capital n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Conformément à l'article R. 225-116 du code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire lors de l'utilisation de cette délégation par votre conseil d'administration.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012, les Commissaires aux Comptes :

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Deloitte & Associés

Nahid Sheikhalishahi
Associée

Jean-Pierre Valensi
Associé

Philippe Soumah
Associé

6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etabli en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'administration de la Société

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société SECURIDEV et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2012, les Commissaires aux Comptes :

KPMG Entreprises

Département de KPMG S.A.

Nahid Sheikhalishahi

Associée

Jean-Pierre Valensi

Associé

Deloitte & Associés

Philippe Soumah

Associé

6. Projets des Résolutions à l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2012

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

Approbation des comptes annuels de l'exercice ; quitus aux administrateurs

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activités du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés et faisant ressortir un bénéfice net de 11 965 555 €, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumés dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'assemblée générale ordinaire prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, au regard de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice ; mise en paiement du dividende

L'assemblée générale ordinaire approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée par le conseil d'administration.

En conséquence, le bénéfice de l'exercice s'élevant à 11 965 555 € est affecté de la façon suivante :

Origine :

- Résultat de l'exercice : 11 965 555 €

Affectation :

- Dividende : 3 665 928 €, prélevé sur le résultat de l'exercice, soit 1,50 € par action
- Report à nouveau : 8 299 627 €

Le dividende en numéraire sera mis en paiement le 5 juillet 2012.

L'assemblée générale ordinaire prend acte que cette distribution sera éligible, pour les bénéficiaires personnes physiques résidentes fiscalement en France dont les actions ne sont pas éligibles sur un PEA, à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 2° du Code général des impôts. Alternativement, sur option des bénéficiaires exercée au plus tard lors de l'encaissement, le dividende pourra être soumis au prélèvement libératoire au taux de 21 % (article 117 quater du CGI). Ce prélèvement sera effectué sur le montant brut du dividende.

Quel que soit le régime d'imposition choisi par l'actionnaire personne physique, les contributions sociales (représentant 12,3 % du montant des dividendes) seront prélevées à la source par l'établissement payeur sur le montant brut du dividende.

Conformément à la loi, les actions qui seront détenues par la Société à la date de mise en paiement du dividende ne donneront pas droit au dividende.

L'assemblée générale ordinaire prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende	Dividende par action
2008	1 955 161,60 €	0,80 € (sur le résultat 2002)
2009	977 580,80 €	0,40 €
2010	3 665 928 €	1,50 €

Troisième résolution

Attribution de jetons de présence

L'assemblée générale ordinaire, fixe le montant des jetons de présence du conseil d'administration à la somme de 10 000 €.

Quatrième résolution

Approbation des conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, autorisés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements visés aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions et engagements qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice

L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et d'activités du conseil d'administration et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir un résultat net des entreprises consolidées de 8 150 K€, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion et d'activités.

La part nette Groupe après intérêts des minoritaires ressort à 8 168 K€.

Sixième résolution

Renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes titulaire, KPMG SA

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat de KPMG SA, co-commissaire aux comptes titulaire, étant arrivé à expiration, décide de ne pas renouveler ledit mandat et de nommer en remplacement, KPMG AUDIT PARIS et CENTRE, Immeuble Le Palatin – 3 Cours du Triangle - 92939 Paris La Défense Cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

Septième résolution

Renouvellement du mandat du co-commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Jean-Marie DEQUEKER

L'assemblée générale ordinaire, constatant que le mandat de Monsieur Jean-Marie DEQUEKER, co-commissaire aux comptes suppléant, étant arrivé à expiration, décide de ne pas renouveler ledit mandat et de nommer en remplacement, KPMG AUDIT NORD – 159 avenue de la Marne – 59705 Marcq-en-Baroeul Cedex, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera en 2018 sur les comptes de l'exercice clos en 2017.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Huitième résolution

Principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés, conformément à l'article L. 225-129-6 du Code de commerce

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes, et agissant pour se conformer aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du code de commerce, après avoir constaté que le personnel ne détient aucune action de la Société, délègue au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires ci-après, afin de :

- établir, conformément aux dispositions de l'article L. 3332-4 du Code du travail, un plan d'épargne d'entreprise, dans un délai maximum de six mois à compter de la date de la présente assemblée ;
- déterminer le prix de souscription des actions nouvelles, dans les conditions définies par les articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail ;
- réaliser l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la décision de l'assemblée, au profit des salariés, après avoir établi un plan d'épargne d'entreprise dans les conditions prévues par l'article L. 3332-4 du Code du travail, et fixer le montant de l'augmentation de capital dans la limite du plafond global de 1 099 778,4 euros ;
- déterminer les conditions d'attribution éventuelles des actions nouvelles ainsi émises au profit desdits salariés dans les conditions légales, en ce compris les conditions d'ancienneté, arrêter la liste des bénéficiaires, ainsi que le nombre de titres susceptibles d'être attribués à chacun d'entre eux, dans la limite du plafond de l'augmentation de capital.

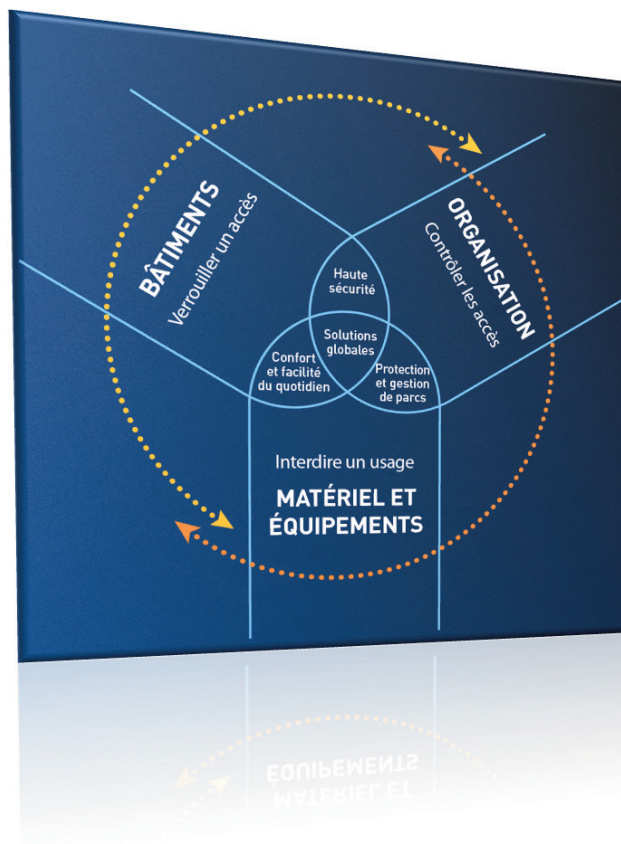
Neuvième résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicités prévus par la législation en vigueur.

Une activité organisée autour de Trois domaines d'activité 2 branches

Grand Public



Professionnelle

PICARD
Depuis 1720 SERRURES

métalux
SERRURES ET SYSTEMES DE VERROUILLAGE

CR
SERRATURE

TITAN

EURO ELZETT

m

UCEM
Centrales de Sécurité

dény
FONTAINE

DOM
SICHERHEITSTECHNIK

RONIS
www.ronis.fr



20, rue de l'Arc de Triomphe
75017 PARIS

Tél. : +33 (0) 1 46 22 09 00

Fax : +33 (0) 1 46 22 99 18